

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE POÈTE ET LA CIGALE

SONNET

Cigale du bon Dieu, virtuose si frêle,
Jamais l'écho lointain ne redit ta chanson,
Car le bruit gracieux de ta voix douce et grêle
Qu'entend seul l'Eternel, se perd dans le buisson.

Je te ressemble, amie ; à la muse fidèle,
J'ai chanté comme toi l'agréable saison,
Sans jamais m'occuper si l'essor de mon aile
M'emporterait un jour vers plus large horizon.

Rivale de mes chants, toi qu'au bord de la route,
Plus d'un passant rêveur avec amour écoute,
Au printemps qui revient, seule, tu vas chanter.

Eparpille dans l'air ta note familière,
Et quand j'aurai fini ma tâche journalière,
Emu, près du buisson, je viendrai t'écouter.

ADOLPHE POISSON.

A LA CONQUETE DE LA LIBERTE EN FRANCE ET AU CANADA

Il y a cent ans, la France, sur la pente de la révolution, brisait avec les traditions de la monarchie absolue, édifiée par Richelieu et Louis XIV, pour se donner des institutions nouvelles, conformes aux idées de liberté propagées par l'école philosophique. " *Qu'est-ce que le tiers état ? Rien. Que doit-il être ? Tout,* disait un pamphlétaire célèbre. Ce nouvel aphorisme, lancé comme un défi à l'État, *c'est moi,* comportait, dans sa formule concise, tout un programme de rénovation sociale et politique que la France s'est efforcée de faire passer dans le domaine de la réalité, durant tout un siècle, dont elle célébrait en 1889 le terme, au milieu des fêtes de sa merveilleuse Exposition universelle.

A la même époque, un rejeton de la vieille France, violemment arraché aux bras de sa mère, laissé naguère à demi-mort sur la terre du Canada, rougie de son sang, relevait la tête et se croyait assez fort pour partir lui aussi à la conquête des droits de l'homme, sans en formuler cependant une pompeuse déclaration. Mais combien plus difficile était l'entreprise du fils ! La France, en pleine possession de ses destinées, ne voyait d'autres obstacles à ses espérances de société idéale, de gouvernement du peuple par le peuple, généraux préparant le retour de l'âge d'or : les trois ordres qui les composent rivalisent de zèle ; la noblesse sacrifie ses privilèges, le clergé bénit les travaux du peuple au bruit des acclamations générales ; tous s'exaltent à la pensée que la France, n'ayant rien à envier à l'Angleterre et à l'Amérique, va donner au monde le modèle d'un gouvernement démocratique où régneront la justice égale pour tous, le bonheur largement distribué à chacun, sous la direction infaillible du peuple souverain. Rechercher comment la France, au lendemain de débuts si pleins de promesses décevantes, s'est engagée dans l'engrenage d'évolutions politiques, les unes cherchant à s'établir sur le terrain mouvant des décombres laissés par les autres, sans pouvoir se flatter d'être sortie à l'heure présente de cet état chaotique ; rechercher pareillement comment une poignée de Fran-

çais-canadiens sont arrivés, pendant le même intervalle, à la jouissance complète des libertés politiques à travers les vicissitudes de maintes batailles, sans autres armes que celles qu'ils ont arrachées à leurs vainqueurs, tel est le but de l'étude qui va suivre.

I

Il y aurait peut-être lieu de se demander au début si la race française possède les qualités nécessaires au *self-government* ? Lord Salisbury ne réclamait-il pas dernièrement l'exercice du *self-government* comme l'apanage exclusif et naturel des peuples d'origine teutonique ? C'est l'opinion reçue dans les Trois-Royaumes sans examen, car la vanité nationale y trouve son compte. C'est une exagération qui arrachait ce cri de protestation à la *Westminster Review*. (1)

“ Il y a une bonne dose d'ignorance et de suffisance insulaires dans l'idée admise en Angleterre que l'art de gouverner commence et finit sur nos bords.” Prenons note de l'aveu de la Revue ; son avis était aussi le nôtre, mais jamais nous n'aurions osé l'exprimer, tellement cette idée exclusive est ancrée solidement dans la plupart des esprits. Il y a un trait admirable du caractère des Anglais : c'est que, convaincus de leur supériorité en tout sur les autres nations, ils ne médisent jamais de leurs institutions, et finissent par imposer leur conviction aux autres, tandis que chez les Français la manie de se diffamer existe à un degré alarmant. Certes, lorsqu'il arrive aux Anglais de comparer leurs institutions à celles de leurs voisins, ils ont cent fois raison d'en être fiers, car elles leur ont valu des siècles de gloire, des relations commerciales incomparables et la création d'un empire le plus vaste, le plus riche que le monde ait vu. Mais conclure de ces succès que leur civilisation est supérieure à celle des autres peuples, c'est tomber dans une exagération palpable. Du reste, est-il bien établi que le gouvernement anglais soit le meilleur ? Sans doute, il s'est montré un merveilleux instrument entre les mains de l'oligarchie, mais soutiendra-t-il l'épreuve du suffrage universel vers lequel il s'incline fatalement ? Est-il assez souple pour répondre aux besoins des sociétés modernes ? Rien n'est moins établi. Il n'y a pas longtemps, lord Grey notait sa grande faiblesse en présence de la démocratie qui paralyse son action,

et des observateurs sérieux font pressentir qu'à moins de modifications, le mécanisme du Parlement de Westminster s'enrayera de lui-même. Pourquoi emboucher le clairon pour proclamer la supériorité d'un système sur un autre ? Le meilleur gouvernement n'est-il pas celui qui s'adapte le mieux aux besoins, aux mœurs et aux traditions de chaque peuple ? Comme le dit le poète :

For forms of government let fools contest
Wate'er is best administered, is best.

Il ne faut pas perdre de vue le fait que la civilisation française donnait le ton à l'Europe, lorsque les barons français arrachèrent au roi Jean Sans-Terre la grande charte des libertés anglaises. La France du moyen-âge remplit le monde du bruit de ses hauts faits. C'est à sa suite que la chrétienté marche à la délivrance de Jérusalem, en répétant : *Dieu le veut !* ce cri poussé d'abord par une poitrine française. En Orient, son nom éclipse, absorbe tous les autres, et jusqu'à nos jours, les nations du Levant désignent par le nom de Francs tous les peuples de l'Europe. Grégoire IX compare la fille aînée de l'Eglise à la tribu de Juda, qui surpassait toutes les autres en piété et en valeur. Son prestige rayonne au loin, au milieu des montagnes de l'Ecosse comme sur les confins du désert. L'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie s'inspirent de sa littérature, imitent sa chevalerie, reproduisent ses chefs-d'œuvre d'architecture ; et encore aujourd'hui l'artiste qui étudie en remontant aux sources, trouve visibles et frappants les vestiges de l'art français dans les cathédrales de Cologne et Westminster. C'est à Paris que la jeunesse des familles nobles accourt pour puiser la science dans sa célèbre université, à tel point qu'un poète d'Angleterre à pu écrire à cette époque :

Filii nobilium, dum sunt juniores,
Mittuntur in Franciam, fieri doctores.

Cette empreinte française, nous la trouvons sur les feuilles de la *Magna Charta*, dont les Anglais sont si fiers à bon droit. Ne porte-t-elle pas surtout les signatures des barons normands, et n'a-t-elle pas été rédigée, en toute probabilité, dans la vieille langue de nos pères ?

Le développement progressif du système anglais ne s'est pas accompli d'après un plan habilement combiné, sorti de la tête de quelques hommes de génie. Il est bien plutôt la résultante d'idées gé-

nérales qui avaient cours aussi bien en France qu'en Angleterre. Il s'en est peu fallu que nos pères aient eu des institutions politiques semblables à celles de la Grande-Bretagne. Ainsi, aux Etats-Généraux de 1355, on vit le tiers état réclamer par résolution des privilèges auxquels un édit royal donna momentanément force de loi. On aperçoit dans ses termes les bases mêmes de la constitution anglaise ; le droit de répartir l'impôt sur toutes les classes, impôt fixé par les Etats-Généraux ; le principe du partage de l'autorité entre le roi et les trois ordres de la nation. Voici ce curieux texte de l'ordonnance du 28 décembre 1355 :

(2) *Item.* " Est ordonné que des trois estats dessusdiz, seront ordonnez et depputez certaines personnes, bonnes et honnêtes, solvables et loyaux, et sous aucun souspeçon, qui par les pays ordonneront les choses dessusdites, qui auront receveurs et ministres, selon l'ordonnance et instruction qui sera faite sur ce ; et oultre les commissaires ou depputez particuliers du pays et des contrées, seront ordonnez et establiz par les trois estats dessusditz neuf personnes bonnes et honnêtes, c'est à savoir de chascun estat trois, qui seront generaux et superintendens sur touz les autres, et qui auront deux receveurs generaux prudhommes et bien solvables, pour ce que lesdiz superintendens ne seront chargiez d'aucune recepte, ne de faire compte aucun." (Ordonnance du 28 déc. 1355.)

" La France fut quelque temps gouvernée comme l'Angleterre, dit un auteur, en commentant cette fameuse ordonnance. Les rois convoquaient les États-Généraux substitués aux anciens parlements de la nation. Les États-Généraux étaient entièrement semblables aux parlements anglais, composés des nobles, des évêques et des députés des villes ; et ce qu'on appelait le nouveau parlement sédentaire à Paris était à peu près ce que la cour du banc du Roi était à Londres. Le chancelier était le second officier de la couronne dans les deux états ; il portait en Angleterre la parole pour le roi dans les États-Généraux d'Angleterre, et avait inspection sur la cour du banc ; il en était de même en France ; et ce qui achève de montrer

(1) Nous avons fait de longues recherches pour trouver le texte original de la grande charte. Les plus anciens recueils la donnent en latin et en français. Nous inclinons à croire qu'elle avait été rédigée en cette dernière langue, lorsque ce passage de M. Kingston Oliphant, M. A., d'Oxford, vint confirmer notre opinion : " *The Great Charter is said to have been put forth in French, not in Latin.*" Earle, l'auteur de *Philology*, est du même avis.

qu'on se conduisait alors à Paris et à Londres sur les mêmes principes, c'est que les Etats-Généraux de 1355 proposèrent et firent signer au roi de France presque les mêmes réglemens, presque la même Charte qu'avait signée Jean d'Angleterre. Les subsides, la nature des subsides, leur durée, le prix des espèces, tout fut réglé par l'assemblée. Le roi s'engagea à ne plus forcer les sujets de fournir des vivres à sa maison, à ne se servir de leurs voitures et de leurs lits qu'en payant, à ne jamais changer la monnaie, etc."

" Ces états généraux de 1355, les plus mémorables qu'ont ait jamais tenus, sont ceux dont nos histoires parlent le moins. Daniel dit seulement qu'ils furent tenus dans la salle du nouveau parlement ; il devait ajouter que le parlement, qui n'était point alors perpétuel, n'eut point entrée dans cette grande assemblée. En effet, le prévôt des marchands de Paris, comme député—né de la première ville du royaume, porta la parole au nom du tiers état. Mais un point essentiel de l'histoire, qu'on a passé sous silence, c'est que les états imposèrent un subside d'environ 190,000 mars d'argent, pour payer 30,000 gendarmes ; ce sont 10,400,000 livres aujourd'hui. Ces 30,000 gendarmes composaient au moins une armée de 80,000 hommes, à laquelle on devait joindre les communes du royaume ; et au bout de l'année on devait établir encore un nouveau subside pour l'entretien de la même armée. Enfin, ce qu'il faut observer, c'est que cette espèce de grande charte ne fut qu'un règlement passager, au lieu que celle des Anglais fut une loi perpétuelle. Cela prouve que le caractère des Anglais est plus constant et plus ferme que celui des Français."

Comment la France, après s'être si bien engagée dans la voie du gouvernement représentatif, en a-t-elle dévié pour aboutir à la monarchie absolue ? Bien des causes ont concouru à fortifier le pouvoir des rois aux dépens des libertés populaires. Tandis qu'en Angleterre, la noblesse, appuyée sur le peuple, s'efforçait de circonscrire dans des limites étroites l'influence de la couronne, il se passait une lutte tout autre en France. Le roi luttait contre ses grands vassaux, souvent aussi puissants que lui, et appelait à son secours les communes affranchies qui avaient à se plaindre des seigneurs. Le roi se servit du peuple pour abattre la noblesse, qui trouva son maître dans la personne de Louis XI et celle de Richelieu ; elle était toute prête pour la servitude de Versailles, lorsque Louis XIV signifia au parlement de Paris qu'il entendait régner et gouverner seul. La royauté avait donc joué le peuple contre la noblesse, et fini

par confisquer le pouvoir des uns et des autres à son profit. Les Etats Généraux, l'institution de l'ancienne France la plus ressemblante au parlement anglais, ne furent pas convoqués pendant toute la durée des règnes de Louis XII (après 1514), Louis XIV et Louis XV. On ne les revit qu'en 1788, à la veille de la Révolution.

Les guerres de religion du XVI^e siècle favorisent énormément la concentration du pouvoir entre les mains du roi. A cette époque, les querelles religieuses dominent tout le monde, passionnent toute la société. C'est la préoccupation générale. En pays hérétique, les catholiques sont des rebelles et le bûcher en débarrasse l'Etat. Les protestants ne sont pas plus tolérés en pays catholique. C'est le règne de la persécution mutuelle. Il est admis en principe, à droite comme à gauche, que la foi étant le plus précieux des biens, il faut la protéger plus que tout au monde. De même que de nos jours la question sociale est au premier plan, de même au XVI^e siècle, la question religieuse absorbe tous les esprits, que ne préoccupent nullement les libertés politiques et les principes du gouvernement. C'est alors que la royauté se transforme ; comme elle personnifie les aspirations religieuses et nationales, on se rallie autour du trône pour repousser l'étranger qui prête main-forte aux protestants. Le roi concentre tous les pouvoirs entre ses mains. Cette dictature, née d'une situation extraordinaire—un grand danger national à conjurer—et destinée à disparaître avec celui-ci, devint la royauté absolue. Sous Louis XIII, Richelieu porte le dernier coup aux protestants et à la noblesse ; Louis XIV formule les maximes du droit divin ou du gouvernement personnel : *Si veut le roi, si veut la loi*. Ainsi se fonde la monarchie absolue qui s'effondrera sous Louis XVI. Pendant cent trente ans, la vie politique est éteinte ; trente millions d'âmes n'ont d'autre âme politique que celle du roi, dont l'autorité n'est limitée que par son bon plaisir. Mais voici venir les philosophes de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ils sèment des idées nouvelles. Montesquieu représente en traits fortement colorés les avantages du système anglais. Rousseau idéalise le gouvernement démocratique ; Voltaire sape à sa façon les bases de la monarchie, tandis que Beaumarchais raille sans pitié, aux applaudissements d'une cour frivole, la noblesse et les abus du pouvoir absolu. Les grands mots de liberté, d'indépendance, de justice égale pour tous, résonnent agréablement à l'oreille du peuple, et lorsqu'au milieu d'une situation pleine d'anxiété, aggravée par la misère publi-

que, les Etats Généraux sont convoqués, l'opinion est mûre pour la Révolution. Pendant de longues années, la compression de toute l'énergie nationale avait été si forte que l'on devait s'attendre à une violente réaction. Les anciennes institutions françaises disparurent. Au lieu de les réformer, la Révolution fit table rase du passé pour édifier de toutes pièces un ordre de choses nouveau. Entreprise gigantesque qui n'est pas encore terminée, après un siècle de tâtonnements. C'était à prévoir. L'expérience n'est-elle pas là pour prouver que les constitutions politiques s'élaborent péniblement avec le temps, que les différentes pièces de ces sortes de mécanisme viennent comme d'elles-mêmes s'adapter les unes aux autres; jamais le monde n'a vu de constitutions viables sortir d'un jet des mains de l'homme, sauf celle des Etats-Unis, qui n'est au fond que la constitution de l'Angleterre appropriée aux besoins d'une démocratie; elles sont comme l'œuvre inconsciente du temps et de l'expérience.

Etait-il probable que, sans transition, le caractère français, plié durant des siècles aux exigences du régime monarchique, entrerait du jour au lendemain dans le jeu des institutions parlementaires? On demandait un jour à Palmerston, qui blâmait les Français d'avoir renversé le gouvernement de Louis-Philippe, ce que ses compatriotes auraient fait à leur place. " Nous l'aurions conservé, mais nous l'aurions réformé, répondit-il." L'erreur capitale des hommes de la Révolution et de leurs successeurs a été de trouver détestable dans son entier l'œuvre des régimes précédents.

La Révolution française a justifié à la lettre cette pensée de Montaigne: " Toutes grandes mutations esbranlent l'Etat et le désordonnent." Lorsque les quelques hommes de 1789 qui avaient des notions de gouvernement se furent effacés pour laisser la carrière libre aux aventuriers, aux ambitieux, la France roula jusqu'au fond de l'abîme de l'anarchie. L'absolutisme du roi, qui n'était pas sans grandeur, fit place à la plus effroyable tyrannie que le monde ait vue, concentrant toute l'autorité en elle-même et absorbant jusqu'au pouvoir judiciaire. On détourne les yeux du spectacle de la Terreur, des turpitudes du Directoire, pour les porter à la frontière, où les soldats de la République se couvrent de gloire. Cependant les débuts de la Révolution avaient permis d'espérer qu'il sortirait des Etats Généraux des réformes qui reconcilieraient le principe monarchique avec les idées modernes. L'Assemblée nationale, qui avait succédé aux Etats Généraux, commit une erreur immense en décidant qu'au

cun de ses membres ne serait éligible à l'assemblée qui devait la remplacer. C'était décréter que les hommes d'expérience, les initiateurs de la réforme, céderaient la place aux empiriques, à ces gens qui sortent de sous terre aux époques troublées, et qui, n'ayant rien, aspirent à avoir tout. Il n'y a pas à étudier la Terreur au point de vue des progrès de la liberté et de la formation des mœurs politiques. Elle servit à dégoûter la France des idées nouvelles pour la pousser vers le despotisme de Bonaparte, qui, au moins, lui donna l'ordre et la gloire.

L'histoire s'est montrée bien injuste pour la Restauration ; ce n'était pas une petite entreprise que celle de gouverner la France, épuisée par les guerres de la Révolution et de l'Empire, appauvrie, humiliée, et partant plus accessible au mécontentement. Louis XVIII l'a tentée avec loyauté et souscrivit la charte de 1814, qui consacrait les réformes de 1789 et quelques institutions de l'Empire. En vertu de la constitution nouvelle, le roi, assisté de ministres responsables, est revêtu du pouvoir exécutif ; il fait les ordonnances que réclament la sûreté de l'Etat et l'exécution des lois. La puissance législative s'exerce collectivement par le roi et les deux chambres : celle des pairs de création royale, et celle des députés élus par un suffrage très restreint, l'initiative appartenant au souverain. Les lois peuvent être soumises à l'une ou à l'autre chambre, excepté les mesures fiscales qui relèvent d'abord des députés. Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette esquisse sommaire de la charte de 1814, pour constater qu'elle présentait dans ses grandes lignes une constitution bien avancée pour l'époque. On aurait dû s'en contenter, car elle contenait en germe l'ensemble de ce que l'on est convenu d'appeler les libertés modernes. Il n'en fut rien. A droite comme à gauche, on la battit en brèche. Il est malheureusement vrai que la foule se laisse prendre trop aux mots ; que de dupes n'a-t-on pas entraînées vers l'abîme aux cris de : liberté, égalité ! Les adversaires de la monarchie attaquaient la charte, parce qu'elle énonçait ce principe, que " *le roi faisait octroi et concession à ses sujets de la charte.*" Cela sentait trop l'ancien régime, et l'on perdait de vue que la France possédait la responsabilité ministérielle, cette panacée à tous les maux ! On aurait voulu tenir de la souveraineté nationale ce bienfait et les autres que conférait la charte, s'attachant ainsi plus à la forme qu'au fond véritable de la constitution. C'est pourtant sur ce détail insignifiant que s'engage la bataille avec un acharnement sans pareil, la royauté ne sachant où trouver un appui,

même auprès de ses amis, divisés en deux camps. La Restauration comptait cependant de hommes d'Etat de premier ordre, comme le duc de Richelieu, Decazes, de Serre, Villèle, Martignac et Chateaubriand. Louis XVIII avait la souplesse nécessaire pour s'orienter au milieu des obstacles ; mais, avec son frère et successeur, les idées de pouvoir personnel reviennent en faveur, et les difficultés suscitées par les royalistes se multiplient d'un jour à l'autre. Après avoir tenté de gouverner avec un ministère libéral, dirigé par M. de Martignac, il appelle au pouvoir, après le renversement de ce dernier, M. de Polignac, un réactionnaire. Avec son consentement, Charles X publie les fameuses ordonnances de juillet, qui restreignent la liberté de la presse et le cens électoral. Paris se soulève, le roi passe en Angleterre et le duc d'Orléans prend la place de son cousin. Un nouvel essai de monarchie constitutionnelle allait commencer. Louis-Philippe s'intitulait, non pas roi de France, mais roi des Français, ce qui impliquait l'intervention du peuple dans son élévation au trône. Son pouvoir ne découlait pas de l'hérédité, mais de l'élection.

Comme Louis XVIII et Charles X, le roi des Français règne en vertu de la charte de 1814, modifiée dans un sens libéral. La monarchie de Juillet constitue, à notre sens, la tentative la plus fructueuse de gouvernement à l'image de celui de l'Angleterre dont la France a joui. La bourgeoisie put participer dans une large mesure à la direction des affaires, sous Thiers et Guizot, pendant que la chambre des pairs exerçait sa part légitime d'influence. Louis-Philippe comprenait aussi bien que les ministres le jeu des institutions parlementaires, et répétait, après Thiers qui l'avait formulée, la fameuse maxime : *Le roi règne, mais ne gouverne pas*. Certes, il aurait définitivement fondé la monarchie constitutionnelle ; mais son horreur des mesures rigoureuses l'empêchèrent de réprimer l'émeute, d'abord insignifiante, qui lui fit prendre la route de l'exil.

La République de 1848 n'est qu'une transition ; elle succombe sous l'étreinte brutale de Louis Bonaparte ; elle porte la responsabilité de sa devancière et le spectre de 93 lui est fatal, de même que l'éclat d'une grande renommée dérobe aux yeux de la France le césarisme qui s'intronise avec Napoléon III. Dix-huit ans de pouvoir personnel, de régime de compression à outrance, d'étouffement de toute vie nationale, lassent la France, qui revoit le retour de la république après le renversement de l'empire, le 4 septembre 1870. La nouvelle constitution marque un progrès vers des idées

de gouvernement plus saines, mais elle n'apporte pas la stabilité du pouvoir ; la République dévore gouvernements et ministres d'une façon alarmante ; vingt-quatre administrations se succèdent en vingt ans. Il n'entre pas dans notre pensée de faire son procès au régime actuel, pour montrer que les vices des gouvernements précédents pèsent lourdement sur lui, et que sa conduite est, au fond, la négation des principes sur lesquels il prétend s'appuyer. En remontant la série des régimes successifs, on est forcé de constater que plus les constitutions changent en France, plus les procédés de gouvernement sont les mêmes. Depuis Richelieu, le despotisme s'est transformé, mais c'est toujours le despotisme exercé soit par un dictateur, soit par une assemblée : la Convention, c'est la tyrannie la plus révoltante ; le Consulat, l'Empire, c'est la dictature militaire, et la République de Gambetta, c'est encore la main de fer de l'absolutisme.

De combien de malédictions n'a-t-elle pas été l'objet, cette maxime du régime du bon plaisir : *Si veut le roi, si veut la loi !* Cependant, sous le flamboiement des grands mots, *Liberté, Egalité, Fraternité*, gravés au frontispice de tous les monuments publics, les maîtres du jour en France ne disent pas : l'Etat, c'est nous ! mais ils agissent comme s'ils en étaient convaincus. Qu'ils proclament à satiété les droits de l'homme, l'arbitraire qui caractérise leurs lois sur l'éducation, leurs rapports avec l'Eglise, leur façon de se débarrasser d'un adversaire : témoin l'expulsion des princes et celle de Boulanger, sont là pour attester que pour ces potentats d'un jour rien ne doit tenir devant l'Etat qu'ils personnifient. Et ces impitoyables railleurs de l'infailibilité pontificale se conduisent, comme s'il n'était pas permis de douter de leur infailibilité, en dehors de tout contrôle, excepté le contrôle illusoire d'une majorité à leur dévotion.

Ce sont les théories de Rousseau qui semblent dominer les hommes de 93 et leurs successeurs. Le *Contrat social* pose en principe "l'aliénation totale et sans réserve de chaque associé avec tous ses droits à la Communauté." C'est appuyés sur ce principe étrange que ses disciples s'emparent des droits de tous, ainsi aliénés, pour en user à leur guise et décréter, comme la Convention le fit un jour, que la souveraineté nationale est une, indivisible, inaliénable et imprescriptible ; elle appartient à la communauté, et nul individu ne peut s'en attribuer l'exercice. Voilà la conception de l'Etat acceptée par la Révolution. Le pouvoir ne vient pas de Dieu, mais

découle de la volonté populaire qui en investit ses mandataires. Ceux-ci sont constitués par là même en autorité absolue, et cette idée du pouvoir n'admet pas de contrôle, ni de limite, ni de rivalité : l'Etat prime tout, et son ingérence abusive se glisse, s'insinue dans toutes les artères du corps social. Il se substitue au père de famille et à la religion dans l'éducation de l'enfant. Comment après cela donner un corps à ce rêve caressé par les utopistes de réconcilier l'Eglise et la Révolution ? C'est demander de s'entendre à deux puissances qui parlent au nom de principes contradictoires, irréductibles. C'est mettre en présence le *Non possumus* de l'Eglise et l'omnipotence de l'Etat dérivant des principes du *Contrat social*.

C'est à l'épreuve de l'expérience que l'on voit combien sont fausses les théories de Rousseau. Et dire que le célèbre évangile de la Révolution compte encore en France des admirateurs qui ont dû l'étudier à la lueur des incendies allumés par ses dangereuses utopies ! Combien plus pratiques les Américains ne se sont-ils pas montrés dans l'organisation de leur république ! Lorsque l'on compare l'œuvre de Washington, de Franklin et de Hamilton à celle des disciples de Rousseau, on saisit bien vite la différence qui sépare l'utopie du sens judicieux et pratique. Rousseau, grand politique en chambre, attend tout de l'homme, né bon ; les Américains ne se font pas d'illusions sur la faiblesse humaine et comprennent la nécessité de la défendre contre ses emportements, surtout dans un Etat démocratique, où elle subit tant d'influences dangereuses. S'ils constituent un pouvoir, ils lui assignent des limites précises. Aussi, dans leur œuvre, les sauvegardes, les contre-poids se rencontrent à chaque pas. Chez eux, point de puissance sans contrôle, et d'omnipotence nulle part ; à tous les tournants de la route, des barrières pour tenir la masse en échec. Ici, c'est le Président, qui possède plus de pouvoir que la reine d'Angleterre et s'en sert parfois rigoureusement ; M. Cleveland n'a-t-il pas opposé son veto à plusieurs centaines de projets de lois pendant son administration ? Là, c'est la constitution fédérale, qui ne peut être modifiée sans le consentement des deux tiers des législatures de tous les Etats. Et la cour suprême n'est-elle pas placée au-dessus de toute la législation pour arrêter tout empiètement contraire à la charte du pays ? Le sénat constitue par sa composition conservatrice une puissance modératrice en regard de la chambre des représentants. Plus nous étudions l'œuvre des pères de la République Américaine, plus nous som-

mes étonnés de sa perfection, et nous n'hésitons pas à la regarder comme la constitution la plus parfaite sortie d'une conception humaine. Si elle ne répond pas aujourd'hui aux plans de ses auteurs, c'est que la perversité humaine s'est montrée plus ingénieuse que le génie de Washington et de Hamilton.

A. D. DE CELLES.

(à suivre.)

La direction de la Revue adresse ses remerciements à l'auteur de cette excellente étude qui a bien voulu lui permettre d'avoir la primeur de sa publication.

A la conquête de la liberté en France et au Canada a été lu devant la Société Royale du Canada, où il a obtenu un légitime succès.

N. D. L. R.

DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

Il n'est pas de sujet dont on ait plus légèrement, sinon plus facilement écrit que de la critique littéraire : il en est peu aussi où l'on soit allé plus à l'aventure, surtout en ce siècle. Presque tout le monde est un peu protestant sur ce point et ne veut relever que de son propre jugement, ou mieux de son impression personnelle.

Un écrivain distingué (1) définit ainsi la critique littéraire et artistique : " La critique est la conscience de l'art. " Joubert avait dit déjà : " Le goût est la conscience littéraire de l'âme. " Les deux définitions se ressemblent, car la critique, c'est le goût raisonné et exprimé par la parole.

On dit quelquefois que les goûts ne sont pas à discuter et cette parole peut avoir plusieurs sens, les uns faux et quelques uns vrais. Mais ce serait, il me semble, une fausseté complète de dire que le goût n'est pas à discuter et que la critique littéraire n'a pas à tenir compte de règles ou de lois fixes : pas plus qu'ailleurs le scepticisme et le libre examen ne seraient ici à leur place.

Quelles sont donc les règles essentielles que la critique ne doit jamais perdre de vue ? Si nous avons posé cette question il y a un siècle et demi, la réponse eut été vite trouvée : on aurait ouvert les ouvrages des grands maîtres anciens, Aristote, Cicéron, Horace, Quintilien et leur dévoué disciple, Boileau, en nous disant : Voyez, tout est là.—Aujourd'hui l'autorité de ces maîtres ne s'impose plus comme autrefois, on les cite encore, on les consulte, mais on ne les adopte plus sans discussion. Inutile de déplorer, après tant d'autres, les maux qui ont accompagné ce mouvement de nouveauté. Voyons plutôt quelle situation il nous a faite. " En rompant avec les règles éternelles, dit le P. Loughlay, (2) le romantisme nous a fait ce bien de détruire les servitudes qui s'y étaient jointes jusqu'à s'y confondre : mythologie, culte des formes antiques sans distinction

(1) Ernest Hello. " L'homme "

(2) Théorie des Belles-Lettres, 2ème édit.—Conclusion

ni contrôle, tout cet héritage de la Renaissance et de Ronsart, trop scrupuleusement gardé par notre grande école française. En répudiant le vrai, le pur classicisme, on nous affranchissait au moins du faux. Et nous voilà parmi ces ruines, nous chrétiens lettrés, un peu comme seraient les survivants honnêtes d'une révolution radicale en situation de tout refaire à leur mode sur un sol où rien du passé ne resterait debout. De l'anarchie littéraire qu'on nous offre, prenons au moins la liberté. Nous voilà maîtres d'écarter à la fois et le fantaisisme du jour et le formalisme étroit de jadis, et la révolution et l'ancien régime. . . . Pussions-nous le bien entendre, et ici comme ailleurs, la révolution se sera faite sans nous et contre nous, à notre bénéfice."

C'est dans cette vue que plusieurs critiques et écrivains de ce siècle, aussi distingués que catholiques, ont entrepris de relever et garder, dans un esprit un peu différent des anciens critiques, il faut l'avouer,—les vrais principes de l'art d'écrire. Ils ne rejettent aucune des bonnes traditions et autorités du passé, mais ils s'appuient plus sur le fond et l'autorité des principes et des choses elles-mêmes que sur l'autorité des personnes.

C'est là la pensée qu'a développée le P. Loughaye, dans la magnifique synthèse de son beau livre sur la "Théorie des Belles-Lettres." "Selon nous, dit-il dès les premières pages, la parole littéraire se mesure aux exigences vraies de l'âme du lecteur ; et ces exigences, à leur tour, peuvent se résumer dans cette formule : écrivain, orateur, mettez votre âme dans votre parole, toute votre âme, votre âme telle que Dieu l'a faite et qu'il la veut, avec sa physionomie propre, sa puissance originale, mais encore avec les traits communs et obligés qui la font droite, haute, ordonnée, raisonnable." "S'il est, ajoute-t-il, un préjugé funeste à l'art de parler ou d'écrire, c'est de l'imaginer comme un je ne sais quoi de factice, d'artificiel, de le concevoir comme un ornement appliqué par le dehors et qui ne tiendrait pas à la substance de l'âme. Erreur. Chez celui qui l'exerce, le talent littéraire est la fleur de l'âme ; c'est l'âme elle-même qui se montre naïvement, et avec elle, tous les objets de sa pensée, Dieu, l'homme, le monde, tous fidèlement rendus et cependant bien marqués de son empreinte personnelle. Là est à nos yeux le premier et le dernier mot de toute doctrine littéraire. . . ." Si nous rapprochons de ces paroles celles de Joubert : "Plus une œuvre d'art ressemble à une parole, plus cette parole ressemble à une âme, plus cette âme ressemble à Dieu, plus tout cela est beau ;" si nous y ajoutons cette autre d'un

profond critique : (1) " L'homme doit vivre dans la vérité, penser comme il vit, et parler comme il pense, " nous aurons je crois, l'expression précise du pur classicisme moderne et voilà qui ne saurait être contredit. Toutes les lois et les règles qui partent de ce principe et y reviennent doivent être regardées comme inviolables, toutes celles qui s'en écartent sont pour le moins inutiles et dangereuses. Voilà donc qui nous indique la voie de la critique et nous révèle quelques unes de ses nombreuses aberrations.

Si l'écrivain doit mettre dans sa parole toute son âme telle que Dieu la veut, c'est-à-dire sans désordre dans ses facultés et ses aspirations, mais au contraire pénétrée d'un idéal plus vrai qu'elle-même; si sa parole toujours vraie et sincère n'oublie pas qu'elle doit élever sans cesse dans la mesure des choses qu'elle traite, l'âme de son lecteur vers cet idéal, le critique, à son tour, doit s'élever aux mêmes hauteurs pour juger avec équité. " Il faut dire à celui qui va juger que l'élévation, la largeur et la profondeur ne sont pas pour lui des objets de luxe, mais des lois. " (2) Il faut lui dire qu'il ne doit pas juger seulement avec son imagination ou sa fausse sensibilité, encore moins avec les tendances d'une âme désordonnée, soit par rapport au vrai, soit surtout par rapport au bien et à l'honnêteté. Il doit juger en homme et en homme tel que Dieu le veut.

Le critique ne peut faire abstraction du sens chrétien pour proclamer le beau littéraire indépendant de la morale et de la droite raison. S'il en agit ainsi, il donne à son ouvrage une teinte d'erreur en mettant au premier rang ce qui ne doit venir qu'au second, ou en taisant ce qu'il faut moins que jamais sous-entendre. S'il est difficile de définir le beau, il est facile au moins de comprendre qu'il n'est pas plus le faux que le mauvais. Si l'inspiration, l'impression même d'un ouvrage n'est pas bonne, l'ouvrage ne peut être beau et ne doit pas être admiré ; il peut être d'un grand talent et d'un grand effet, mais il n'est pas beau. Sans doute, il renferme des beautés plus ou moins nombreuses,—qui n'en a pas ?—mais un ouvrage peut renfermer bien de ces beautés et être laid. Il faut donc redire au critique que tout ce qui plait n'est pas beau, que tout ce qui étonne n'est pas grand et admirable, que tout ce qui émeut n'est pas vivifiant, en un mot qu'il y a une grande différence entre le beau et l'effet quelconque produit sur l'âme. Le beau, c'est le vrai qui élève et attire l'âme vers le bien.

(2) Ernest Hello.

(1) Ernest Hello, " L'homme

Voilà quel doit être le premier aperçu de la critique. Quiconque ne porte d'abord pas son regard à cette hauteur n'est pas un critique littéraire complet, eût-il le secret des détails comme la Harpe, fût-il rompu au métier comme Sainte-Beuve. Si ceci paraît étrange ou exagéré, lisez pour vous convaincre la critique de La Harpe sur Polyeucte dont il n'a pas compris la beauté suprême, ou encore lisez une étude de Ste-Beuve sur un sujet élevé et qui demande une connaissance de l'âme humaine un peu plus rapprochée de la grandeur idéale. Prenez, par exemple, son étude sur St-François de Sales ou encore sur le P. Lacordaire. Vous sentirez de suite la vérité de cette parole qu'il a lui-même prononcée pour sa propre condamnation : "quiconque a méconnu Jésus-Christ, regardez-y bien, dans l'esprit et dans le cœur, il lui a manqué quelque chose." En effet, cette critique pleine de facilité, d'esprit et l'on dirait de pénétration, vous montre couvert d'un nuage et manquant de lumière un paysage qui demande, pour être vu et saisi, la splendeur du soleil qui l'a fait ce qu'il est. Cette critique vous instruit, vous surprend agréablement, il y a beaucoup parfois à y trouver, et cependant vous sentez que l'impression générale n'est pas vraie. Il lui a manqué quelque chose que rien ne remplace, même pour un critique : la connaissance de la beauté et de la grandeur idéale qui rayonne dans ces œuvres que l'on ne comprend pas, si l'on n'en saisit le principe.

La plupart des critiques de nos jours en sont ainsi ; et voilà pour quoi, malgré tant de travaux, de talents et d'érudition, on a dit avec vérité : la grande critique est encore à naître. Non pas qu'aucune tentative n'ait été faite dans ce sens ; au contraire, on a vu de nobles et dignes exemples, mais le succès n'a pas répondu aux efforts. Pendant que les ennemis organisent un silence affecté, les catholiques et les esprits les mieux intentionnés les favorisent à leur insu, peu convaincus qu'ils sont, du moins pratiquement, de l'union indissoluble du vrai, du beau et du bien. D'ailleurs tout le monde est bien aise, sur ce sujet au moins, de ne relever que de lui-même et de trouver aux autres des petits défauts que l'esprit, non pas de critique, mais de dénigrement, exploite à son aise ; car c'est une chose digne de remarque que les petits défauts nuisent ici quelquefois plus que les grands et que par contre les petites qualités soient les mieux appréciées. *Petitesse humaine !*

Et puis chacun veut mettre au premier rang la qualité qui lui va mieux ou qui lui plaît davantage ; il en fait une idole à qui il sacrifierait volontiers le reste. Celui-ci goûte la facilité et la clarté du

style, celui-là la nouveauté, cet autre la vivacité, le coloris ou encore la profondeur concise. D'autres même mettront au premier rang des qualités encore plus secondaires : l'habileté, la finesse, la ruse, ou encore l'élégance, le choix des mots harmonieux, la perfection extérieure du langage, oubliant la vie et l'esprit de l'ouvrage, ne se doutant même pas qu'un livre doit être, autant qu'il le peut, esprit et vie comme la parole parfaite du Verbe, c'est-à-dire qu'il doit, dans la mesure du sujet, nourrir et l'esprit et le cœur pour élever l'un et l'autre. On a trouvé plus facile, et certes on avait raison, de s'attacher au matériel et à l'arrangement des phrases, et de constater si toutes les règles de l'art poétique étaient observées.

Bien certainement ces choses ne sont pas à dédaigner, mais elles doivent venir à leur place, qui n'est pas la première. Si on l'oublie ou le sous-entend trop facilement, on n'est ni bon écrivain ni bon critique. C'est ainsi que la critique est devenue affaire d'instinct plutôt que de jugement et de raison : on a oublié qu'avant de juger comme avant d'écrire, l'homme doit mettre d'accord ses facultés entre elles, aussi bien que son âme tout entière doit être d'accord avec la vérité des objets qu'il traite et surtout avec la vérité première qui est aussi la beauté souveraine.

Grâce à la critique qui oublie ces principes, la littérature est tombée dans le discrédit et regardée comme indigne d'un homme sérieux. On ne l'a plus considérée simplement comme l'expression honnête et sincère de la pensée dans toute la splendeur de sa beauté manifestée, mais comme un artifice de langage, un ornement de goût plus ou moins sûr, ajouté à la pensée. Et cela est vrai surtout pour les deux formes de langages les plus élevées : l'éloquence et la poésie. On a fait croire que l'éloquence est l'art de dissimuler, d'embellir et de persuader l'erreur comme la vérité, en se parant des vertus qu'on n'a pas ; on a enseigné que la fin de la poésie est de plaire par un désordre affecté ou réel et mille autres moyens. Redisons donc que plaire n'est pas la fin, mais le moyen de la poésie ; elle n'a pas pour fin dernière de plaire, mais elle tâche de montrer le beau dans une splendeur plus vive pour élever l'âme vers son idéal. Plaire sans élever est pour le moins inutile, souvent coupable. C'est trop abaisser la poésie que d'en vouloir faire un amusement. La poésie qui prend pour fin ou l'excitation désordonnée de l'imagination, ou le rêve affaiblissant et sentimental, ou la glorification à un degré quelconque des sentiments déréglés, soit d'égoïsme ou de sensualité, soit d'orgueil ou de vanité, tombe d'autant plus bas qu'elle devait

monter plus haut. Redisons enfin que la poésie ne vit pas de fictions mensongères, mais de vérité, que l'idéal qu'elle poursuit n'est pas une chimère, mais une réalité plus haute et plus vraie que celles de notre terre.

Si notre jugement n'oublie jamais que la parole, dans son degré le plus élevé comme le plus humble, doit être vraie, c'est-à-dire bonne, pure, sincère, naturelle, vivifiante et élevée, non seulement nous aurons, au milieu du débordement général, un criterium infaillible pour discerner le mérite des œuvres et les beautés particulières qu'elles renferment, non seulement nous ferons justice des ouvrages impies ou libertins, sans les louer à tort et à travers pour quelque mérite de détail ou d'exécution, mais encore nous aurons bien mérité pour l'honneur des lettres et de la littérature. La critique ne sera plus le valet de l'opinion publique pour adopter aveuglément tous ses jugements formés, sans raison ni discrétion. Elle sera le défenseur de l'esthétique vraie aussi bien que de la morale, sans se faire le complice des ennemis en vantant par fausse générosité, leurs ouvrages inspirés par la haine. Elle se fera l'aide de ceux qui tendent vers le bien, et dans un ouvrage plein de vie et de nobles sentiments elle ne s'arrêtera pas à compter les virgules pour sous-entendre les éloges qu'elle doit au zèle et à la probité. Ainsi elle s'élèvera au rôle qui lui convient et s'affranchira en s'annoblissant. Placée à ces hauteurs elle s'inspirera de l'amour de la vérité en tout, et l'amour de la vérité comprend la haine du faux et du mal. Et c'est là le véritable amour dont on a dit à ce sujet : " La science où l'amour n'a aucune place, il n'y a rien ni de vrai, ni de beau ni de fécond. "

Cet amour et ce noble enthousiasme de la vérité nous découvriront des aperçus aussi grands que nouveaux, car " arriver, c'est voir, " a dit Saint-Augustin. Enfin, nous aurons trouvé le lien, la raison et la nécessité de toutes les bonnes règles et aperçu du même coup d'œil comment la vraie critique littéraire s'allie à la philosophie, à la morale et à l'histoire. Nous aurons trouvé la voie qui concilie avec la sagesse du passé, les aspirations et les progrès véritables du présent.

LES GRANDS TRAVAUX DES ANCIENS

COMPARÉS A CEUX DES MODERNES.

Sur la demande qui nous est adressée par quelques-uns de nos lecteurs, nous publions aujourd'hui la première partie de l'étude consacrée par M. Colonnier aux travaux des anciens comparés à ceux des modernes. Nous avons donné précédemment la dernière partie de ce travail, qui traitait, comme on l'a vu, des merveilles réalisées par les architectes et les ingénieurs du XIXe siècle. Comme terme de comparaison, il est intéressant de connaître avec quelques détails les œuvres colossales des Egyptiens, des Assyriens et des Romains.

N. D.^UL. R.

Les plus anciens édifices du monde comme aussi les plus considérables sont les pyramides d'Egypte. Chacun a entendu parler dès l'enfance de ces constructions fameuses ; chacun connaît leur forme, qui est celle d'un monument à base carrée, diminuant graduellement, à mesure qu'il s'élève vers le ciel. Chose singulière, quoique les pyramides semblent avoir eu leur berceau en Egypte, où elles ont le plus orgueilleusement élevé leur masse indestructible, on en rencontre cependant dans un grand nombre d'autres pays : en Irlande, en Perse, dans les Indes, en Chine et enfin au Mexique. Comme on a presque obtenu la certitude que ces édifices ne sont que des tombeaux, on peut penser aussi qu'ils étaient dans l'antiquité qui les éleva, une sorte de symbole mystérieux, attestant que, l'homme étant mort, son âme doit durer éternellement comme le gigantesque monument qu'elle a conçu.

L'Egypte est le pays où l'on rencontre le plus de ces édifices dont le nom est tellement lié au sien, qu'on ne peut prononcer l'un sans évoquer le souvenir de l'autre. On en compte une quarantaine.

La plus grande et la plus belle des pyramides est celle de Keops ou Cheops, nom du puissant souverain qui la fit surgir de terre au temps heureux de sa gloire, dans l'espoir sans doute qu'elle préserverait des atteintes du temps et son corps périssable et son nom fameux.

Elle est située maintenant au milieu d'un vaste désert, et quand on part du Caire, à peine a-t-on quitté les portes de la ville, qu'on aperçoit déjà la pyramide s'élevant majestueusement du milieu des sables dont les vagues furieuses soulevées par le vent du désert n'ont point encore pu, par la suite des siècles, engloutir sa masse imposante. A mesure qu'on approche, elle semble s'élever et sortir de l'océan de sable qui l'entoure, et sa base se découvrant peu à peu aux yeux du visiteur et s'élargissant de plus en plus, prend d'effroyables proportions. Enfin, arrivé au pied, le voyageur s'arrête, tout pensif, écrasé, anéanti par la masse énorme, au pied de laquelle il rampe, comme un insecte inconnu. Et alors, sa pensée s'envole malgré lui vers ces temps fabuleux, vers ces glorieuses époques de l'antique Egypte, maintenant éloignés comme un rêve, vers ces générations aujourd'hui disparues, ce peuple de géants qui osa concevoir un pareil colosse et qui surtout put l'accomplir.

Quarante siècles sont passés, et, fantôme d'un autre âge, la pyramide se dresse encore pour en attester la gloire, et comme pour apporter à la puissance des Pharaons le témoignage inébranlable de sa masse de granit.

C'est là surtout, sous mille nuances diverses, l'impression que produit l'aspect de la grande pyramide et que produisent généralement les édifices anciens qui bénéficient ainsi singulièrement de leur antiquité même dans l'esprit du visiteur, dont ils échauffent tout d'abord l'imagination par les souvenirs lointains qu'ils évoquent au fond de sa pensée.

Cependant, prenons maintenant les choses au point de vue matériel et pratique, et, le calcul aidant, faisons-nous une idée de ce qu'est la grande pyramide. En voici tout d'abord les dimensions actuelles. Je dis actuelles, car les sables du désert, poussés par les vents à l'assaut du colosse, ont en partie enseveli sa base énorme de leur impuissante poussière. La pyramide a 455 pieds de haut (138 mètres), 745 de côté (227 mètres) à la base, et son volume représente environ 90.427.034 pieds cubes de matière entassée (2.562.576 m. cub.) c'est-à-dire que si, avec cette masse, on construisait un mur de un pied d'épaisseur (0. m. 30) et de dix pieds de haut (3 mètres) ce mur aurait une longueur de 1713 milles ou 571 lieues (2.757 Kilomètres).

L'édifice est formé de blocs de granit considérables de 4 pieds de haut, 5 de large et 12 de longueur, environ.

Ces chiffres donnent une idée du travail prodigieux qu'il a fallu dépenser pour élever une pareille masse.

On accède au sommet de la pyramide en escaladant péniblement des degrés irréguliers qui règnent sur chacune de ses faces et en font une sorte d'escalier de géants. A l'époque de la splendeur de l'édifice, ces degrés n'existaient pas : ils étaient recouverts d'un revêtement en pierres calcaires très dures et soudées par un ciment extrêmement puissant. Un calife arabe, Abd-al-Alif, qui avait envoyé des savants étudier les pyramides, et de nos jours le colonel Wyse, envoyé en mission scientifique, reconnurent que ce ciment n'avait entre les pierres que l'épaisseur d'une feuille de papier. Ce revêtement était jadis couvert d'une foule d'inscriptions qui racontaient sans doute l'histoire de la pyramide et la gloire du roi qui l'avait élevée. Malheureusement, l'ignorance et la force brutale, par la main des barbares, ont détruit ce revêtement et il n'en reste pour ainsi dire plus trace. Nous verrons, dans le cours de cette conférence, que l'ignorance barbare ne s'en tint pas là par la suite des siècles.

Une excursion à l'intérieur de la pyramide est excessivement fatigante. Nous avons vu que le sable a englouti le pied de l'édifice, l'entrée a donc disparu depuis longtemps, et l'on est obligé, pour pénétrer à l'intérieur, de s'introduire par une sorte de couloir situé à 14 m. 50 (47 pieds) du sol. Ce couloir n'a guère que 3 ou 4 pieds de haut et autant de large. Il faut donc ramper, le dos courbé, les pieds posés de chaque côté d'une profonde crevasse. Renfermée depuis tant de siècles dans ce sépulcre, l'atmosphère qu'on y respire est viciée et étouffante. Enfin on arrive à une sorte de salle appelée chambre du roi : c'est là qu'on a trouvé le sarcophage dont les inscriptions ont révélé le nom de Keops, comme étant probablement celui du fondateur de l'immense édifice. Toute cette salle est formée de blocs de granit parfaitement polis : le plafond se compose de neuf pierres semblables qui doivent peser chacune au moins vingt mille kilos (43.000 liv.)

Au dessus de cette salle s'en trouve quatre autres maintenant vides. Puis le couloir se continue et l'on arrive par une forte pente à un puits de 200 pieds environ de profondeur. Qu'était ce puits ? Où conduisait-il ? Mystère Peut-être, au fond, s'ouvraient certains passages secrets donnant issue à des souterrains qui reliaient la pyramide à des temples ou à des palais aujourd'hui disparus ; ou

peut-être encore, arrivait-on à cette île souterraine où Hérodote prétend que fut enterré le puissant Keops.

Plusieurs auteurs érudits pensent en effet que ces vastes édifices étaient contruits de façon à ce que la momie sacrée du roi fut enfermée dans un sépulcre inviolable et que tous les passages conduisant à ce sanctuaire redoutable étaient disposés de façon à égarer complètement les recherches des profanes assez audacieux pour y pénétrer par la suite des siècles. (1)

Cependant, Dieu sait s'il en fut de ces profanes qui vinrent se briser contre cette tombe impénétrable, sans avoir pu lui arracher son secret. Entre autres, un calife arabe nommé Amrou voulut en 1396, violer la grande pyramide, alléché par les promesses de ses mages qui lui assuraient, non sans raison peut-être, que des trésors immenses étaient enfouis au fond de ces sépulcres mystérieux. Il organisa donc une expédition ; mais on se heurta aux difficultés insurmontables qui arrêtent encore du reste de nos jours, les explorateurs. Certains passages, en effet, sont fermés hermétiquement par des pierres énormes qu'on a laissé glisser d'en haut entre deux rainures, à la manière de ces herses qui fermaient, au moyen âge, l'entrée des manoirs féodaux. Et, en brisant ces blocs, on menace de voir ceux qui forment la voute s'écrouler subitement. Il en résulte donc qu'on peut penser que la grande pyramide est loin d'être connue complètement. Peut-être même existe-t-il une quantité de salles funéraires encore ignorées et qui, depuis 4000 ans, n'ont point revu la lumière du jour qui fut témoin de la délivrance des Hébreux.

Quoiqu'il en soit, Amrou, furieux de voir échouer sa tentative sacrilège, voulut se venger du mystérieux tombeau et conçut, en barbare qu'il était, le projet de le démolir : insensé qui ne voyait pas que sa tentative allait apporter une preuve de plus à la réputation d'indestructibilité de la pyramide. Il envoya contre elle une armée d'ouvriers qui, armés de pinces, de leviers et des machines connues à cette époque, commencèrent à desceller les blocs de la partie supérieure de l'édifice. Ce travail était excessivement difficile et pénible. Enfin, quand après mille efforts, la pierre était détachée de sa place, les ouvriers la faisaient glisser doucement jusqu'à ce qu'elle basculât sur la pente de la pyramide : alors, avec le bruit du tonnerre, le bloc pesant, emporté dans sa course vertigineuse, arrivait en bas où

(1) Mariette.

il s'enfonçait profondément dans le sol. Mais, une fois rendu là, il fallait encore mille fois plus d'efforts pour l'en arracher et l'emporter au loin.

On travailla ainsi pendant huit mois, durant lesquels fut détruite la plus grande partie du revêtement extérieur dont nous avons déjà parlé. Enfin, à bout de forces, épuisés, anéantis, les ouvriers du barbare abandonnèrent leur tâche odieuse. De nos jours, quand le voyageur a terminé sa visite au tombeau de Pharaon, l'Arabe silencieux qui lui a servi de guide, le mène à l'endroit où furent déposés les débris arrachés au colosse en cette folle expédition. On se trouve alors devant un amas de pierres amoncelées, si vaste, si considérable, qu'on se croirait réellement devant les ruines d'une ville, tellement est grande la quantité incroyable des blocs entassés les uns sur les autres, et tant est large la superficie qu'ils recouvrent. Il semble que la pyramide tout entière est là étendue à vos pieds, formant ce formidable chaos, vraiment digne des mains barbares qui l'ont accompli. Mais le guide, toujours taciturne et grave, et qui semble l'ombre égarée d'un prêtre égyptien du temps de Sésostris, vous met la main sur l'épaule et vous fait retourner : alors vous apercevez de nouveau le colosse prodigieusement grand, gardant dans sa vieillesse toute sa paisible majesté. Sur la face que vous vous trouvez à contempler alors, le guide vous montre vers le sommet une légère dégradation : c'est de là qu'ont été enlevés les décombres dont la quantité fabuleuse vient d'étonner vos yeux ; quant au monument même, il n'a pas l'air d'en avoir beaucoup souffert, sa forme est la même et ses lignes sont assez bien conservées : tant est inimaginable le volume des pierres qui furent employées à élever une pyramide égyptienne. Comment donc le peuple égyptien a-t-il pu venir à bout d'une telle œuvre ? Et peut-on considérer la construction de ces édifices, au point de vue de l'architecture et du génie civil comme une merveille, même pour l'époque où ils ont été construits ? Question intéressante et à laquelle vont nous répondre les anciens et les modernes.

Hérodote, qui vivait en 400 avant J. C., dans le récit de ses voyages en Égypte et des visites qu'il fit aux Pyramides, en raconte une foule de fort belles choses. Mais, malgré tout le respect qu'on doit au père de l'histoire, il faut cependant convenir que, comme le bon Homère, le bon Hérodote se laisse souvent aller un peu aux doutes du sommeil, et que durant ses assoupissements par trop fréquents, il lui a échappé des naïvetés plus fréquentes encore. C'est ainsi qu'il vous dira par exemple que les pyramides s'enfoncent

aussi profondément dans la terre qu'elles s'élevaient vers le ciel etc. etc., et nombre d'opinions de même taille dont les recherches modernes ont prouvé la fausseté. Il est facile de se rendre compte, du reste, en lisant la plupart des auteurs anciens, combien ces derniers sont portés à l'exagération et au merveilleux et il faut, je crois, en général, se défier des récits plus ou moins fabuleux que nous ont laissés ces écrivains, qui, tout remplis du merveilleux, et imbus, dès l'enfance, des superstitions de leur mythologie, attribuent aux faits les plus simples des proportions d'une ampleur souvent exorbitante.

Quant à ce qui regarde les pyramides et celle de Keops en particulier, Hérodote et Diodore de Sicile, quoique en prétendant que 360.000 hommes furent employés pendant trente ans à la construction de cette dernière, pensent que cette construction fut assez facile, car, d'après eux, on commençait d'abord un noyau central, en forme d'assises pyramidales ou d'escalier à quatre faces, qu'on revêtait, de chaque côté d'assises ou de marches nouvelles, en conservant toujours la forme primitive : il résultait de cette manière de faire, que les blocs dont on se servait n'avaient qu'à être montés d'une assise à l'autre seulement, au moyen de leviers et de machines très peu compliquées, et dont les efforts étaient surtout secondés par ceux des milliers d'esclaves employés à ce travail considérable.

La plupart des auteurs anciens s'accordent sur ce point qui est confirmé par les calculs du génie civil moderne. Quelques architectes autorisés pensent encore que la plupart des pyramides eurent pour noyau des tumuli, ou collines naturelles, qui, taillées d'abord sous la forme pyramidale, étaient ensuite revêtues d'assises de pierres. Comme on le voit, cet immense et fameux travail est déjà singulièrement simplifié : du reste, la forme même de la pyramide permettait aussi de faire glisser les blocs sur chacune de ses faces comme sur un plan incliné, dont la pente étant environ de 50 degrés, diminuait encore l'effort à développer pour le montage de la pierre.

Nul calcul n'a, du reste, présidé à la mise à exécution de ces monuments énormes, dont l'immensité seule fait la beauté. Nulle combinaison savante, nulle étude des forces contraires, nul aspect architectural : la seule force matérielle les a fait surgir du sol comme un orgueilleux défi jeté aux futures générations. Nous verrons bientôt comment ces dernières y répondirent, en entreprenant à leur tour de gigantesques travaux bien autrement difficiles, et auprès desquels paraissent de beaucoup les pyramides et leur renommée séculaire. Voici

du reste ce qu'en dit un savant dont l'opinion est une autorité en cette matière :

“ Ce qu'on a toujours omis de décompter dans la structure de semblable masses, c'est ce travail d'art et d'architecture qui, ajouté aux édifices, fait plus que la moitié de la dépense. Or nulle comparaison à faire entre ce qui constitue la façon, et par conséquent les frais de travail des parements d'une pyramide et ce qu'exige toute autre espèce d'ouvrage d'architecture proprement dit. Il n'y a dans la pyramide, de par sa propre forme, que quatre murs à élever et à dresser. Que l'on veuille bien maintenant supputer dans la composition de l'extérieur comme de l'intérieur de quelques uns de nos grands édifices, outre les frais de la taille variée sous des formes sans nombre et l'appareil de tous les matériaux qui les composent, soit les saillies d'entablement, soit les courbures des voussures, soit les profils et les ornements de tous les membres d'une ordonnance, soit les combinaisons exigées par les poussées et les résistances ; que l'on veuille bien mettre d'autres considérations dans la balance, sous les rapports de temps, de science et d'habileté, et l'on verra que les pyramides, en dehors de tout ce qu'on peut appeler art et goût, le céderont encore, sous le point de vue des dépenses à une multitude de monuments modernes. En considérant tout, on verra je pense diminuer prodigieusement le merveilleux qu'on s'est plu dans tous les temps à s'exagérer sur le compte de ces monuments. ” (1)

Quittons donc les pyramides et passons rapidement en revue quelques-uns de ces autres travaux gigantesques dont l'Égypte est semée. Nous ne nous attarderons point à ces statues colossales pesant jusqu'à 120000 kilos (264,556 liv.) comme celle de Rhamsès et de Memnon, pas plus qu'à ces immenses obélisques dont l'érection nécessitait l'effort de milliers de bras. Nous examinerons en son temps la méthode employée autrefois pour remuer ces énormes fardeaux.

L'Égypte est couverte de ruines qui toutes, par leur importance et leur beauté, attestent encore de nos jours l'état florissant et la puissance de ce grand pays aux jours heureux de son antique splendeur. Un des plus beaux restes de cette architecture géante est le temple de Karnac situé sur l'emplacement de cette ville célèbre qui fut Thèbes aux cent portes, chantée par Homère. Cette ville fut fondée par les rois de la deuxième dynastie, c'est-à-dire il y a environ 5000 ans. Ses ruines s'élèvent sur les deux rives du Nil, et c'est sur

(1) Quatremère de Quincy.

la droite que se trouvent ces fameux temples de Karnac et de Luxor construits en partie par le grand Sésostris et ses successeurs, 15 siècles avant J. C.

Si jamais monarque orgueilleux rêva de voir s'élever sur son ordre des palais dignes de sa grandeur, ce fut bien ce Sésostris, dont le char de triomphe était trainé par les rois vaincus. En effet le formidable amoncellement de ruines qu'on voit actuellement à Karnac, donne une idée de ce que devaient être, au temps de leur jeunesse, ces royales demeures. Il y avait là tout un groupe de constructions dont la superficie, telle qu'on peut la calculer actuellement, est presde 130 hectares, (321 acres) Pénétrons à l'intérieur.

Dès le rivage du Nil, nous trouvons les traces d'un large perron, donnant accès à une vaste avenue, ornée de sphinx et qui se termine par deux pylones ou portiques grandioses. Ces portiques forment l'entrée de toute une suite de temples et de palais disposés autour d'une vaste cour, obstruée de décombres, de colonnes brisées et d'obélisques renversés. Puis on passe encore sous deux nouveaux portiques et l'on arrive enfin à la fameuse salle hypostyle ou salle des colonnes. Figurez-vous une nef aux proportions démesurées de 102 mètres de long [324 pieds] et de 51 de large [167 pieds] et dont la voûte serait soutenue par des colonnes monstrueuses, dont 12 auraient 3 mètres 60 de diamètre [11 pieds] et 23 mètres de hauteur [75 pieds] : ajoutez à cette nef deux autres nefs latérales soutenues par des colonnes non moins grosses, quoique moins hautes [13 mètres] [43 pieds] : placez sur ces colonnes des chapiteaux monolithes assez vastes pour que 60 personnes puissent s'y tenir à l'aise ; pensez maintenant que ces colonnes, de la grosseur de la colonne Vendôme, sont au nombre de 134, et vous aurez une faible idée de la salle hypostyle de Karnac.

En sortant de cette merveille, viennent encore d'autres portiques, puis les ruines d'un temple détruit, dont les 62 piliers sont écroulés. Plus loin encore, un autre temple de granit rose, puis un portique formant l'entrée triomphale du palais de Mœris. "Trois des parois de ce vestibule, que soutiennent 32 piliers carrés et 24 colonnes, présentent aux yeux quatre rangs superposés de personnages assis ; il y a là 60 rois qui ont tout près d'eux leurs noms ; c'est ici, pense-t-on, la partie la plus antique de Karnac" (1) Mais ce n'est pas tout, en arrière encore, on rencontre d'autres pylones, d'autres temples et

(1) André Lefèvre.

les débris d'une route triomphale, bordée de sphinx monolithes, longue de deux kilomètres [1 mille $\frac{1}{4}$]. On croit, d'après ce qu'il en reste, qu'il pouvait y avoir 1000 sphinx sur les côtés de cette voie magnifique. Le caractère architectural des différentes parties de ce temple, de même que les inscriptions qui le couvrent, ont révélé qu'on y a travaillé pendant 3000 ans.

A part ces édifices, aux vastes proportions, les Egyptiens ont encore accompli bien d'autres travaux importants, mais qui ont disparu de nos jours. Tel, le fameux lac Moëris qui devait recevoir le trop plein du Nil pendant ses inondations et le rendre au sol pendant les jours de sécheresse. Mais il est probable que les historiens anciens ont dû exagérer considérablement ce travail, car s'il avait eu, comme le prétend Hérodote, 15 lieues de tour, on en aurait certainement retrouvé des restes considérables, tandis que toute la trace qui existe de ce lac fameux consiste seulement en quelques digues de 30 mètres d'épaisseur, il est vrai (98 pieds).

Or, voici ce qu'il en est, de ce lac merveilleux, auquel Hérodote et Diodore de Sicile, accordaient généreusement 300 pieds de profondeur et prétendaient creusé de la main des hommes. Suivant les observations modernes, le Moëris est un bassin *naturel* de 30 à 40 milles de long, sur 6 de large ; et l'ouvrage colossal dont parlent les auteurs ci-dessus nommés, était simplement ce qu'on appelle à notre époque le " Bahr Jusuf" (Canal de Joseph), qui reliait le lac au Nil, et le rendait peut-être propre à retenir les inondations. Ce sont les digues de ce canal, dont les restes existent encore. (1)

Voilà encore un exemple frappant du cas qu'il faut faire des assertions des auteurs anciens.

Mais il nous faut, à regret, quitter les déserts égyptiens où vécut autrefois un peuple qui sut accomplir de si grandes choses. N'oublions point toutefois, avant d'en partir, la pensée que faisait naître, dans l'esprit de Volney, la vue de ces vastes constructions : " ces labyrinthes, ces temples, ces pyramides, dans leur massive structure, attestent bien moins le génie d'un peuple opulent et ami des arts, que la servitude d'une nation tourmentée par le caprice de ses maîtres. "

L'Asie nous attend à son tour, avec son vaste territoire, qui fut le berceau de l'humanité et le théâtre sur lequel se succédèrent des événements qui devaient à plusieurs reprises bouleverser la face du

(1) The popular Encyclopedia, by Charles Armandale, London.

monde ancien. Elle aussi eut ses grands hommes, ses guerriers, ses tyrans, ses artistes et ses sages : voyons donc ce que nous ont laissé les uns et les autres. Ramassons les débris de la couronne de gloire qu'a laissé tomber cette reine fameuse, dans les sables de ses déserts, et par les perles qui brillent encore sur ce qui nous reste de son diadème, nous pourrons juger des richesses et de la puissance de celle qui jadis le porta sur son front.

La ville de Babylone était, au dire des auteurs anciens, une des plus belles du monde, à son époque, et le souvenir qui nous en est resté est encore tout rempli des merveilleux récits qu'ils nous en ont fait. Hérodote prétend qu'elle formait un carré de 22 kilom. (14 milles) par 88 kilom. (56 milles). Diodore prétend au contraire qu'elle n'avait que 360 stades ou 66 kilom. (41 milles) de circuit. Cette surface est énorme et exagérée sans doute ; dans tous les cas hâtons-nous de dire qu'elle n'était pas toute couverte par la ville. Celle-ci s'élevait à peu près au centre de cet espace immense, et ne contenait guère que six ou sept cent mille habitants. Entre la ville proprement dite et ses murailles, s'étendaient des champs cultivés qui lui gardaient, en cas de siège, un ravitaillement toujours frais et toujours assuré.

Les murailles de Babylone ont été fameuses comme la ville même. Elles avaient 200 coudées ou 92 mètres 50, (303 pieds) de hauteur, et 23 mètres (50 coudées ou 75 pieds) de largeur à la base ; le sommet était encore assez vaste pour permettre à un char attelé de quatre chevaux d'y circuler à l'aise. Ces murs énormes étaient soutenus par 250 tours plus élevées encore et qu'ils reliaient entr'elles par le chemin naturel qu'offrait leur sommet vertigineux. Ces vastes constructions étaient en briques, formées avec la terre argileuse qu'on avait retirée en creusant les larges fossés qui en protégeaient la base, et dans lesquels on avait amené les eaux de l'Euphrate. A mesure qu'on creusait les fossés, on convertissait la terre en briques qu'on faisait cuire dans des fourneaux, et l'on se servait, pour ciment, du bitume chaud, tiré de la rivière qui se jette dans l'Euphrate. De loin en loin, des lits de roseaux entrelacés consolidaient tout l'ouvrage. Ces murs, comme exécution, n'ont de remarquable que leurs proportions ; rien de plus simple que d'élever de pareilles masses, pourvu qu'on ait les bras nécessaires : il n'y a là encore ni science, ni calcul.

Pour franchir le fleuve qui traversait la ville et la séparait des vastes campagnes au centre desquelles était située la cité, s'élevait

un pont célèbre. Ce pont avait 3000 pieds de long, (925 mètres), 30 de large, (9m.24) et était jeté sur des piles placées à 12 pieds seulement les unes des autres. (1) Il était recouvert de planches de cyprès et de cèdre, et aux extrémités, s'élevaient deux palais très élevés qu'un passage souterrain réunissait l'un à l'autre. Suivant Diodore, les pierres de ce pont étaient assujetties par des crampons de fer et leurs jointures soudées avec du plomb fondu.

A la partie orientale de la ville se dressait le temple de Bélus dont la tour, haute de 204 mètres, (670 pieds) et large de 185 mètres (607 pieds) à la base, avait la forme d'une gigantesque pyramide, à 8 gradins, renfermant des trésors inouïs. On montait au sommet par une rampe en spirale ; chaque étage était de couleur différente : blanc, noir, rouge, bleu, orange, argenté et doré. Puis, le petit temple qui surmontait l'édifice était également recouvert de lames d'or. "La masse énorme du monument, ses couleurs étincelantes, les dieux éblouissants du sommet, l'harmonieux enroulement des rampes, tout cet ensemble devait avoir une beauté spéciale qui justifierait les descriptions enthousiastes des écrivains grecs." (2)

Diodore de Sicile prétend qu'on y voyait une table en or massif, d'une valeur de 800 talents ou 5.600.000 francs.

Alexandre, à son entrée dans Babylone, vit les ruines de ce temple superbe, et ce conquérant, qui s'était plu jusque là à promener la mort sur son passage, enthousiasmé par l'aspect imposant qu'offraient ces restes magnifiques, entreprit de les reconstruire. 10.000 hommes furent employés à ce travail ; mais quand le célèbre monarque, vint, au bout de huit mois, visiter le chantier, il s'aperçut que cette armée d'ouvriers n'avait encore pu, dans ce laps de temps, qu'enlever une partie des débris qui encombraient la base du temple. Effrayé de l'énormité de la tâche qu'il avait entreprise, le grand roi découragé dût s'avouer vaincu, et abandonna son projet.

A l'occident de la ville, et faisant face au temple de Belus dont il était le pendant, s'élevait le palais royal avec ses 423 pieds de haut et ses 40 stades ou 7 kilom. de tour. (4 milles $\frac{1}{2}$.) Il attenait à la citadelle près de laquelle s'élevaient les fameux jardins suspendus. Ceux-ci formaient un carré de 420 pieds, (123 m.) de côté et étaient appuyés sur des murailles de 22 pieds de haut et de 21 d'épaisseur (6 m. 80) construits à 10 pieds, (3 m. 08) l'un de l'autre. Ces murs

(1) Strabon.

(2) Gustave Lebon. — Les premières civilisations.

étaient réunis entre eux par des blocs de pierre de 16 pieds, (4 m. 95) de long et de 5 pieds, [1 m. 23] d'épaisseur, allant du sommet d'un mur à l'autre. Ce plafond était recouvert d'un lit de bitume, et celui-ci de feuilles de plomb, pour empêcher l'infiltration des eaux.

Enfin venait une couche de terre assez épaisse pour que des arbres de huit coudées, 12 pieds de circonférence à la base et de 50 pieds de haut, pussent y pousser. (1)

Il ne reste plus aujourd'hui que quelques traces de ces jardins ; ils n'existaient même déjà plus, au temps où Diodore visitait Babylone, environ 50 ans avant Jésus-Christ. Il y a tout lieu de croire qu'à cette occasion encore les anciens auteurs qui en ont parlé, d'après les seules traditions, ont dû en exagérer l'importance.

Aujourd'hui, sur une étendue de 18 lieues, la ville qui fut la reine de l'Orient, n'est plus qu'un amoncellement de ruines et de décombres impraticables. Tous les édifices de Babylone formaient des parallélogrammes : toutes les lignes y étaient droites, tous les angles droits. Pas de colonnes, pas de courbes, de combinaisons gracieuses : seulement des constructions énormes émaillées de briques de couleurs.

Telle était cette cité superbe, vantée par tous les poètes de l'antiquité, et dont le prophète Daniel faisait dire à Nabuchodonosor : "N'est-ce pas là cette Babylone, dont j'ai fait le siège de mon empire, que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire." Et pourtant elle devait s'écrouler avec ses rivales sous la malédiction du Tout-Puissant qui lui faisait ainsi annoncer sa ruine par la bouche de Jérémie.

" Cette nuit là un grand cri s'élèvera de Babylone, un bruit de ruine et de débris retentira du pays de la Chaldée.—Car le Seigneur a ruiné Babylone et il a fait cesser les voix confuses de son grand peuple.—C'est ainsi que Babylone est tombée et elle ne se relèvera plus et elle sera détruite pour jamais.—Et Babylone sera détruite et elle sera réduite en monceaux, ses palais serviront de retraite aux bêtes féroces, elle ne sera plus habitée ni rebâtie par la suite des siècles, personne n'y demeurera plus. "

La parole du prophète s'est accomplie à la lettre et nulle puissance humaine ne serait capable en effet, de relever de ses ruines cette cité fameuse.

Quittons maintenant ces rives explorées de l'Euphrate, transpor-

(1) Strabon.

tons-nous sur celles non moins désolées du Tigre, et après avoir visité les ruines de celle qui fut la superbe Babylone, allons saluer les débris de celle qui fut sa rivale en splendeur et engloire.

C'est à un Français, M. Emile Botta, que revient l'honneur d'avoir ressuscité, en 1842, cette Ninive dont Xénophon ne retrouvait plus l'emplacement, 400 ans avant J. C. Fondée par Assur, 26 siècles avant J. C., ce fut Sennacherib et son petit fils Assur-bani-Pal qui contribuèrent le plus, de 704 à 662, à la gloire de Ninive.

Selon Diodore de Sicile, son enceinte, comme celle de Babylone, était prodigieuse et mesurait 30 mètres d'épaisseur sur 18 lieues de développement. Les fouilles faites par la science moderne ont mis au jour les palais de Salmanasar, de Sardanapale et surtout de Sargon, près du village de Khorsabad. Ce palais fut construit par Sargon l'ancien, 3800 ans avant J. C. Il n'a qu'un étage de 5 à 6 m. de hauteur, 200 chambres et un grand nombre de cours très larges ; c'est un des palais des plus vastes du monde, comparable au temple de Karnac et à la pagode de Sriringan, dans le sud de l'Inde. Le plan général est ainsi distribué : la résidence du monarque, où sont les salles ornées de bas-reliefs ; les dépendances, dont la cour principale de la contenance d'un hectare [2 acres] conduit d'un côté aux cuisines, aux écuries, aux celliers et de l'autre aux magasins, dans lesquels on a trouvé plus de 100000 kilos [200.000 livres] d'instruments et d'outils en fer ; le harem pour les femmes ; enfin l'observatoire, tour carrée à sept étages, peinte de couleurs variées et haute de 43 mètres. (1)

“ Le palais du roi à Khorsabad, avec ses vastes dépendances, était comme la citadelle d'une grande ville. On a retrouvé la muraille d'enceinte quadrangulaire, épaisse de 24 m. [79 pieds] avec soubassement en pierre de taille, et ses 150 tours, d'un développement d'environ deux lieues. (2)

Ces fouilles ont prouvé que les Assyriens savaient construire des voûtes en brique ou en terre ; “ une des portes de la ville construite en pierre de taille a conservé sa voûte en brique. Elle a, du sommet au sol, 10 m. 60 (35 pieds) sur plus de 3 m. (10 pieds) de large. ”

Et pourtant cette ville superbe succomba sous les coups de sa rivale, l'orgueilleuse Babylone, unie à Cyaxare, roi des Mèdes, pour la détruire. “ Cette catastrophe mémorable, unique dans l'histoire,

(1) André Lefevre. Rapport à l'Académie, 5 janvier 1855.

(2) Gustave Lebon.

reste enveloppée d'un tragique mystère. Nul écrivain ne nous en a raconté les détails, et Ninive tomba dans un anéantissement, dans un oubli tel qu'elle semble avoir disparu radicalement de la surface de la terre jusqu'au jour où la pioche des archéologues vint la troubler dans son tombeau." (1)

Tout ce qui demeure pour éclairer d'une lueur sinistre la destruction de la fière cité, ce sont encore ces paroles de haine farouche du prophète :

"Le Seigneur prononcera ses arrêts contre vous, princes de Ninive, le bruit de votre nom ne se répandra plus à l'avenir. — J'exterminerai et les statues et les idoles de la maison de votre dieu, je la rendrai votre sépulcre et vous tomberez dans le mépris. — Ninive est détruite, elle est renversée, elle est déchirée. O rois d'Assur, vos pasteurs et vos gardes se sont endormis ; vos princes ont été ensevelis dans le sommeil, votre peuple est allé se cacher dans les montagnes, et il n'y a personne pour le rassembler." (2)

"On ne retrouve pas en Chaldée, ni en Assyrie les ruines splendides et si durables de l'Égypte. La pierre est presque exclue, seule la brique règne et même la brique crue, c'est-à-dire simplement séchée à l'ardent soleil de la Mésopotamie. On comprend cette façon de bâtir pour les Chaldéens, qui n'avaient sous la main que de la terre glaise, mais elle étonne pour les Assyriens, chez lesquels s'ouvraient d'immenses carrières dans les montagnes qui renferment le double bassin du Tigre et de l'Euphrate. Cela tient au désir de faire vite. Chaque roi, en effet, voulait avoir son palais et le faire dépasser en magnificence tous ceux de ses prédécesseurs.

Dans chaque monticule de l'Assyrie, on a découvert une demeure royale et chacune au nom d'un souverain différent. Tandis que les Pharaons d'Égypte commençaient leurs tombeaux en montant sur le trône, et ajoutaient chaque année plus de grandeur et de solidité à leur demeure éternelle, les rois d'Assyrie faisaient élever en hâte le témoin de leurs jouissances et de leur gloire durant leur vie." (3)

Les trois grands peuples que nous venons de passer en revue sont ceux qui ont laissé dans le monde, par leurs grands travaux, les traces les plus vastes de leur existence. Aucun des peuples qui furent leurs contemporains, qui les précédèrent ou les suivirent, en

(1) Gustave Lebon.

(2) Nahum.

(3) Gustave Lebon.

suivant le cours des siècles jusqu'à l'époque moderne, ne produisirent de constructions de l'étendue et de l'importance de celles qu'ont élevés tous ces titans, appelés les Egyptiens, les Babyloniens et les Ninivites.

Car il ne faut pas oublier que nous considérons ici tous ces travaux surtout au point de vue de leur importance matérielle et des efforts gigantesques qu'il a fallu pour les accomplir, laissant à une voix plus autorisée le soin de juger du sentiment artistique qui a présidé à leur ornementation.

La plus considérable des constructions que nous ont laissée les Grecs, qui, contemporains des Égyptiens, furent après eux les dépositaires de la civilisation, est le Parthénon ou temple de Minerve à Athènes. " Il est entièrement construit de marbre blanc. Il consistait en un rectangle entouré d'un péristyle de 40 colonnes d'ordre dorique. Chaque colonne a six pieds de diamètre à sa base et 34 pieds d'élévation, reposant sur le pavé même du temple. La dimension totale de l'édifice est de 228 pieds de long sur 102 de large, sa hauteur est de 66 pieds. Il ne présente à l'œil que la majestueuse simplicité de ses lignes architecturales." (1)

Le Parthénon fut élevé par les architectes Callicrates et Hictius, sous la direction de Phidias. " On peut le regarder comme la plus haute expression de l'art grec. Nulle part, l'architecture ne s'est montrée plus harmonieuse, ne s'est empreinte d'une plus noble sérénité, n'a allié plus d'élégance et de noblesse à plus de vérité, nulle part la pierre n'a revêtu une forme plus poétique." (2)

Telle était cette merveille, infiniment supérieure au point de vue de l'art à tout ce que les peuples barbares que nous venons de visiter, nous ont montré, mais bien inférieure aussi comme proportions et comme efforts aux colossales constructions de Karnac, de Balbeck et de Khorsabad.

Les Romains qui suivirent, avec leur génie hardi et entreprenant, instruits à l'école des Grecs, se sentant impuissants à les surpasser en bon goût et en perfection, osèrent, à leur tour, tenter d'affirmer leur puissance et leur gloire par des travaux dignes du peuple romain. Tout en demeurant encore inférieurs aux Egyptiens, ils accomplirent toutefois des œuvres plus difficiles au point de vue de l'exécution, tels que les aqueducs qui, creusés dans le roc, pour traverser

(1) Laménais. — Voy. En Orient.

(2) Léonce Reynaud.

les montagnes, et élevés sur des ponts à 3 étages, franchissaient de profondes vallées, pour amener à la ville éternelle l'eau puisée à des sources placées à des distances considérables. C'est dans ce genre de travaux que se révèle surtout cet esprit tenace et opiniâtre, s'attachant contre les difficultés, qui fit du peuple romain le maître du monde.

Comme édifice, le plus considérable qu'ait laissé ce grand peuple et le seul digne d'être comparé à ceux des Egyptiens, est le Colysée. Cet immense théâtre, construit sous Flavien, vers l'an 725 de Rome, et inauguré sous Titus, recouvrait une espace de 14500 m. c. [4 acres]. L'arène longue de 80 m. [262 pds.] était large de 46 m. [155 pds.]. Le cercle de gradins qui l'entourait avait à la base 55 m. [180 pieds] d'épaisseur. La hauteur totale atteignait 50 m. [164 pds.]. Le Colisée, correspondant par des tuyaux aux aqueducs, servait aussi aux naumachies ou joutes navales.

"Les ruines du Colisée sont extrêmement imposantes. C'est surtout de nuit qu'il faut les voir, lorsque les rayons de la lune se jouent au milieu des voûtes entrouvertes, des escaliers rompus, des débris de gradins et de colonnes, éclairant vivement quelques points pour en plonger d'autres dans une ombre épaisse. Elles prennent alors des dimensions prodigieuses, des formes étranges. Les terribles scènes du passé nous reviennent à la mémoire. (1) "

Le Colysée demeure le dernier travail considérable que nous ait laissé l'antiquité. Maintenant que nous avons vu les œuvres des anciens, examinons les moyens qu'ils eurent à leur disposition.

Dans ces temps reculés, l'humanité était encore dans l'enfance, ou, plutôt dans toute la force de la jeunesse. Les hommes étaient forts, mais, il faut le dire, ils abusèrent étrangement de leur force. Ils considérèrent bientôt la force physique et brutale comme la plus belle qualité d'un homme, et, ce principe se développant des individus aux peuples, la loi du plus fort régna sur le monde. Dès lors, un peuple vaincu devint un troupeau d'esclaves, et ce sont ces esclaves qui payèrent de leurs souffrances et de leur mort les merveilles que nous venons d'admirer ensemble. L'esclave fut la machine, le grand moteur de l'antiquité.

En effet, il n'y a plus de nos jours à en douter : l'humanité se fiant sur sa force physique très considérable, augmentée d'une façon incalculable par l'esclavage, n'eut point besoin, à cette époque, de rechercher

Reynaud

(1) Léonce

cher les forces mécaniques extérieures. En un mot la machine, presque nulle en Egypte et en Asie, fut simple et peu durable en Grèce et à Rome.

D'ailleurs, si les peuples anciens avaient] construit des machines importantes en métal ou en charpente, on en aurait certainement retrouvé des restes, alors que les fouilles de Khorsabad ont mis au jour, dans des palais parfaitement conservés sous le sable, des centaines de mille livres d'objets de toilette et d'instruments délicats.

“ J'admire, dit Letronne, les Egyptiens, mais je suis fort éloigné de leur attribuer, comme on le fait souvent, des machines aussi perfectionnées pour le moins que celles des modernes. S'ils en avaient eu, en effet, pour lever leurs lourds fardeaux, les Grecs, leurs contemporains et qui les visitaient, en auraient profité et en auraient construit de semblables. Or, à cette époque, la mécanique des Grecs était encore dans l'enfance, puisque l'architecte du temple d'Ephèse, n'ayant point de machines pour élever les énormes architraves de ce temple à leur grande hauteur, fut réduit, dit Pline, à enterrer les colonnes dans des sacs de sable, formant un plan incliné sur lequel ces architraves étaient roulés à force de bras. Ce passage de Pline est une autorité historique en faveur de l'usage que les Egyptiens faisaient eux-mêmes du plan incliné pour porter des fardeaux à un niveau élevé, car il est impossible que s'ils eussent eu d'autres moyens, les Grecs de ce temps ne les eussent pas connus.”

C'est à l'aide de ce procédé que purent être élevés les chapiteaux des colonnes du temple de Karnac. On a enterré des colonnes avec des sacs de sable à mesure qu'elles s'élevaient, et l'on allongea graduellement le plan incliné en multipliant les pentes. On levait les obélisques au moyen d'une multitude de bras et de leviers habilement combinés, et les auteurs anciens, comme Diodore, appuient cette opinion en disant que c'est ainsi que Rhamsès employa 120000 hommes pour dresser un des obélisques de Thèbes : fait qui, lui seul, annoncerait l'imperfection ou l'absence des moyens mécaniques.

Mais, si ce n'était pas assez, voici ce que les Egyptiens eux-mêmes viennent nous confirmer par leurs inscriptions et leurs bas-reliefs : langage indestructible et irréfutable gravé par eux pour l'éternité sur les faces de leurs monuments. Ils ont en effet dépeint, dans ces bas-reliefs, comme une longue encyclopédie de leur époque ; presque toutes les industries et les actes de la vie usuelle ont été tracés par eux avec un soin infini et jusque dans leurs moindres détails. Or, outre le taillage, le polissage et le transport des obélisques, ils nous

ont également représenté le transport d'un colosse : des milliers d'hommes le tirent avec des cordages, tandis que d'autres portent des vases pour mouiller les cordes et graisser le plancher sur lequel glisse la masse énorme. Si 1000 hommes ne suffisaient pas, on en mettait 10.000. Ce bas-relief est très remarquable à ce point de vue.

Enfin, comme dernière preuve, nous dirons qu'il y a quatre cents ans à peine, sous Montezuma, les Espagnols virent les Mexicains transporter à de longues distances des fardeaux d'une pesanteur considérable et sans machine aucune. Ce qui confirmerait que la mécanique ancienne a fort bien pu, elle aussi, consister uniquement en des moyens très simples coordonnés habilement, par la longue habitude de remuer de très lourdes masses, et secourus surtout par les bras vigoureux de multitudes d'esclaves.

D'un autre côté, s'il est certain que, dans la suite, les Grecs et les Romains construisirent des machines qui, toutes grossières qu'elles étaient sans doute, leur furent d'un grand secours, il est également certain que l'esclave surtout fut la machine intelligente qui accomplit toujours le plus gros de l'œuvre.

Il ne faut pas perdre de vue du reste, que si de nos jours, on se trouve moins souvent dans l'occasion de remuer ces masses énormes, c'est moins par impuissance que par économie, car je prouverai dans le cours de cette étude qu'à l'époque où nous vivons, et sans le secours de la vapeur, on a remué, soulevé et transporté des fardeaux aussi pesants que ceux dont se sont servi les anciens.

Ainsi donc voilà un fait bien établi : l'esclave fut le moteur de l'antiquité ; oui, toutes ces constructions que nous venons de passer en revue ne se sont élevées qu'au milieu d'un concert de gémissements et de sanglots ; sous ces pierres énormes sont tombés, écrasés par milliers, des malheureux dont personne ne connaîtra jamais les douleurs infinies. Quand on pense, Messieurs, que les bas-reliefs trouvés à Babylone nous montrent plusieurs de ces infortunés enchaînés à un bloc gigantesque qu'ils s'efforcent de trainer sous le fouet du maître, tandis que Nabuchodonosor lui-même se fait une joie cruelle de percer à coups de lance les yeux d'un malheureux à genoux devant lui, et dont la seule faute peut-être, était d'avoir succombé sous la fatigue et sous le poids de la pierre qu'il traînait !

Et ce n'est pas seulement un fait unique que je choisis : les murs de Ninive et de Babylone sont couverts de ces terribles peintures. " Barbaries, débauches de sang, orgies de supplices, détaillées soi-

gneusement par ces rois fameux sur les murs de leurs palais, comme leurs plus beaux titres de gloire, monceaux de têtes et de mains coupées, longue file de malheureux expirant sur des pals : voilà l'antiquité chantée par les poètes ! Certes on serait tenté de dire avec M. Lenormand :—Mieux vaut mille fois la barbarie qu'une pareille civilisation." (1)

O monuments de l'antiquité, si vous êtes admirables par la majesté de vos proportions, combien vous nous êtes odieux par les innombrables victimes que vous avez faites et dont les larmes et le sang ont arrosé chacune de vos pierres. Ah ! Messieurs, quand on pense à ces horreurs on comprend la colère de Dieu, qui, par la bouche de ses prophètes, faisait éclater contre ces peuples la menace de ses terribles malédictions. Et ses prédictions se sont accomplies : comme une juste punition des crimes de ces tyrans, les monuments qu'ils avaient élevés de façon à les faire durer éternellement, ces monuments, malgré tous leurs efforts, malgré la matière indestructible employée à les construire, sont tombés aujourd'hui. Pour le visiteur, ils sont enveloppés de la désolation et du deuil et le nom du tyran qui les a élevés est presque aussi inconnu que celui du malheureux esclave mort en les achevant.

Et cette barbarie durait depuis 5000 ans, encouragée jusque dans ces peuples que l'on s'accorde à reconnaître aujourd'hui comme ayant été jadis les dépositaires de toute civilisation ; par ces Grecs par ces Romains eux-mêmes, qui ensanglantèrent d'atroces hécatombes, leurs arènes innombrables et ce Colysée de lugubre mémoire qu'un grand penseur moderne (2) flétrissait si justement du nom "de temple du meurtre."

Voilà tout le secret qui fit que les anciens purent construire, presque sans dépenses, ces édifices aux vastes proportions qui engloutiraient de nos jours des sommes incalculables, mais qui s'élevaient presque sans frais, dans ces époques reculées, grâce à ces esclaves qu'on ne payait pas et dont les foules innombrables peinaient pour le tyran, sans relâche, sans espoir de récompense, sans espoir de délivrance et ne désirant qu'une chose peut-être, celle de travailler avec acharnement pour abréger le plus possible l'épouvantable existence à laquelle ils étaient condamnés.

Et les trois quarts de l'humanité, abrutis, gémissaient sous cette

(1) Gustave Le Bon.

(2) Laménais.

odieuse oppression, mais voilà qu'un grand évènement se préparait dans le monde ; un nouveau soleil allait se lever, apporter enfin la lumière, et dissiper les horribles ténèbres, au sein desquelle pleurait le genre humain. Mané, Thecel, Pharès ! accourez, Mèdes et Perses et vous barbares du nord, fléaux de Dieu, sortez de vos déserts, venez accomplir la parole du prophète ; votre victime vous est livrée : déjà elle vous attend, déjà elle s'est couronnée de fleurs, comme pour le sacrifice ; le Seigneur vous la livre, il livre la nation forte et brutale à des mains plus fortes et plus brutales encore, qui ne laisseront de ces villes magnifiques, de ces édifices gigantesques, que des ruines immenses. Ils abattront ces murailles orgueilleuses, afin que le sable du désert et les flots de l'oubli envahissent lentement ces lieux où s'accomplirent tant d'atrocités, afin que le grand silence de ces places publiques et de ces rues maintenant désertes ne soit plus désormais troublé que par les hurlements des bêtes féroces, après n'avoir retenti pendant de longs siècles que des cris d'allégresse d'un peuple plus féroce encore. Mané, Thecel, Pharès ! le colosse antique, avec un fracas effroyable, s'éroulait sur ses pieds d'argile !

Voilà qu'un homme allait apparaître, proclamer à la face du monde stupéfait que tout les hommes sont frères, que l'esclave infortuné est l'égal du César, qui tient dans sa main la moitié du monde, et tendre enfin les bras aux malheureux, en leur disant ces paroles de paix : " Venez, venez à moi vous qui pleurez, et vous serez consolés ! " Cet homme, Messieurs, je n'ai pas besoin de vous dire son nom : vous le connaissez tous. Vos mères vous l'ont appris dès le berceau, car cet homme est en même temps le Dieu qui voulut naître dans une étable et mourir sur une croix pour sauver le monde !

L'apparition du christianisme a donc bouleversé tout le système de l'antiquité, en en détruisant les principales institutions ; l'esclavage, entre autres, n'existant plus, le moteur intelligent, la machine vivante de l'ère antique allait donc manquer. En effet, pendant de longs siècles, on ne vit plus apparaître, sur la surface du globe, de ces travaux gigantesques ; l'humanité semblait s'être endormie, de ce côté, comme pour se reposer sans doute des longs jours de fatigue et des pénibles efforts qu'elle avait dû endurer. Mais tout en semblant dormir, elle réfléchissait ; tout en laissant reposer la force physique épuisée, son esprit travaillait sans cesse, et c'était lui qui bientôt devait à son tour enfanter des merveilles.

On commença d'abord à faire moins grand, moins durable, car comme nous venons de le voir, l'esclave et par conséquent les moyens

manquaient : mais on s'appliqua du moins à faire aussi beau que possible, suivant les besoins du nouveau culte, et du nouvel ordre de choses. Après avoir erré pendant quelques temps et avoir enfanté des temples de style roman, en Occident, bysantin en Orient, l'esprit religieux, surtout prédominant à ces époques, devint complètement gothique. C'est alors qu'on voit apparaître avec le moyen-âge, ces admirables cathédrales, élevées par l'humanité reconnaissante au Dieu qui l'avait sauvée et régénérée.

Alors, se dressent ces merveilles, qui s'appellent les cathédrales d'Amiens, de Chartres, de Rheims, de Strasbourg, de Sienna et tant d'autres. Ce furent là les premiers efforts de l'art nouveau, de l'art chrétien, et si ces constructions, quoique considérables, ne sont point encore comparables aux colosses païens, du moins leur accorde-t-on universellement une admiration justement méritée par cette élégance infinie, cette légèreté d'aspect et cette majesté mystérieuse qui en font de véritables poèmes de pierre.

Puis vint la Renaissance, qui, s'éloignant presque complètement de l'art chrétien et gothique, revint aux Grecs et aux Romains depuis longtemps oubliés. Sa plus belle et sa plus colossale construction fut celle de St-Pierre de Rome.

Aucun des temples que nous ont laissés les peuples anciens ne peut donner une idée de l'immensité et de la splendeur de cette merveilleuse église, qui, sans compter le vaste et magnifique portique de colonnes qui la précède, sans compter les sacristies et les dépendances qui l'entourent, couvre un espace de plus de 23000 m. carrés. [5 acres]

" La construction de St. Pierre de Rome, sans parler des sacristies et des innombrables mosaïques exécutés dans le cours du 18^{ème} siècle, a duré plus d'un siècle et demi, a vu passer 22 papes, a été dirigée successivement par 13 architectes et a coûté une somme qui équivaudrait aujourd'hui à 500,000,000 francs." (1)

" Les dimensions sont colossales : la longueur à l'intérieur, le vestibule non compris, est de 185 m. [607 pieds], celle du transept d'un hémicycle à l'autre est de 137 m. 15 [450 pieds], la largeur de la grande nef de 27 m. 30 [89 pieds]. La voûte n'a pas moins de 22 m. 75 d'ouverture [74 pieds], et sa naissance est placée à 31 m. 20 au dessus du sol de l'église. Les piliers qui séparent la nef des bas-

(1) Léonce Reynaud.

côtés n'ont pas moins de 9 m. 46 [30 pieds) de largeur, et les arcades qui la supportent ont 13 m. 26 [43 pieds] d'ouverture ; la grande nef de Notre-Dame de Paris n'en a pas 12 [40 pieds]. Le dôme a 42 m. 60 [139 pieds] de diamètre intérieur et les piliers qui le supportent ont plus de 60 m. de circonférence [197 pieds].”

“ Le vestibule seul a 70 m. 80 [232 pieds] de long, la hauteur sous clef de la voûte est de 47 m. 30 [161 pieds]. La colonne Vendôme y tiendrait ! Celle de l'ouverture pratiquée au sommet du dôme, est à 101 m. [331 pieds] au dessus du sol de l'église, et il y a encore 31 m. 23 [102 pieds] de distance entre cette ouverture et le sommet de la croix qui surmonte la grande boule de bronze.” [1]

“ Et pourtant on ne s'aperçoit de ces dimensions colossales que par relation, lorsqu'en considérant une chapelle, on la trouve grande comme une cathédrale, lorsqu'en mesurant un marmouset qui est là au pied d'une colonne, on lui trouve le pouce gros comme le poignet. Tout cet édifice, par l'admirable justesse de ses proportions a la propriété de réduire les choses démesurées à leur juste valeur. Tout y est simple, naturel, auguste et, par conséquent, sublime. Le dôme, qui en est la plus belle partie, est le panthéon d'Agrippa tout entier, que Michel Ange a posé là en l'air, tout brandi de pied en cap.” [2]

“ Cette voûte sphérique, où tout est colossal, et grandement conçu, saisit dès l'abord tous ceux à qui il est donné de la contempler, et se grave en traits ineffaçables dans leur souvenir. Pleine de majesté, cette forme est la plus puissante dont l'architecture moderne puisse se glorifier.” [3]

Voilà donc St. Pierre de Rome dépeint par des auteurs compétents. Voilà la première grande merveille qu'enfanta l'ère moderne. Je n'ai rien à ajouter à ces jugements ; mais on conviendra, je crois, que, pour un essai de monument colossal, notre époque avait déjà surpassé tout ce que Rome et la Grèce avaient laissé de plus vaste et peut-être de plus beau ; et remarquons bien qu'il n'y avait encore à cette époque aucune machine à vapeur.

Que dire maintenant de ce portique admirable qui précède le temple et où l'on compte plus de 256 colonnes de marbre de plus de

(1) André Lefèvre.

(2) Léonce Reynaud.

(3) Le président de Brosses.

12 m. [39 pieds] de haut : comme nous voilà loin et au dessus de la salle hypostyle de Karnac, tant pour la perfection de l'œuvre que pour l'immensité de ses proportions.

Mais l'esprit humain était appelé à des travaux plus considérables encore, il restait à l'époque moderne à surpasser les œuvres des Pharaons et des Nabuchodonosor. Quelle puissance allait donc lui être dévolue ? Jusque là, la science n'avait été que l'apanage de quelques-uns : le soleil n'allait-il donc point enfin luire pour tous ? Oui, les temps de l'ignorance étaient accomplis, car au moment même où s'élevait sur la gigantesque coupole de St. Pierre, la croix de celui qui avait aboli l'esclavage et fait connaître au monde la force intellectuelle, voilà qu'une grande découverte, moderne encore celle-là, allait bouleverser la face des choses : l'imprimerie naissait, l'instruction allait enfin se répandre sur l'univers entier, comme les flots d'un fleuve bienfaisant, qui devaient faire fructifier le terrain fécond de tant d'intelligences ignorées.

Et avec cet art sublime, les sciences se propagèrent, marchèrent rapidement sur le large chemin du progrès ; des savants se levèrent de tous côtés, ajoutant de nouvelles découvertes à celles que nous avait laissées l'antiquité ; augmentant les unes et perfectionnant les autres de toute la puissance de leur génie, c'étaient eux qui étaient destinés à préparer de loin par leurs recherches et leurs études, la gloire du XIXe siècle.

P. COLONNIER.

L'HERITAGE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

CENTRALISATION, SCEPTICISME, DESTRUCTION.

(Suite et Fin)

L'ignorance est rendue à un tel degré de fierté et d'orgueil, que tout français se croit lui seul juge compétent du christianisme ! Les jeunes lycéens ne croient en rien ; tout ce qui est grand, : l'Eglise, la famille, la tradition, les siècles glorieux, les maîtres de l'art, les vastes génies, pour le sceptique français, tout cela n'est rien, si ce n'est superstition et ténèbres ! Est-il étrange après cela que les écrits, surtout les journaux et les revues qui nous viennent de France, soient remplis de tant d'erreurs, de tant de scepticisme, de tant d'idées dangereuses ? D'un arbre si vénérable que la Révolution de 89, nous ne pouvons attendre de bons fruits ! La source étant impure et corrompue, ses eaux peuvent-elles être bienfaisantes, surtout en passant par un long canal malpropre, altéré, souillé par de nombreux corps grossiers et putréfiés ! Comment veut-on que les arrière-neveux n'aient point les idées subversives et anti-catholiques de leurs ancêtres, qui leur ont donné une éducation malsaine et anti-catholique ! N'est-ce pas là une partie intégrante de la succession de 89 ? Les radicaux et les francs-maçons de la France d'aujourd'hui ne sont-ils pas les tristes héritiers légitimes des monstres révolutionnaires, tels que Marat, Danton, Robespierre et leur *servum pecus* ?

Cette terrible ignorance, cause première du scepticisme français, tient au malheur des temps et aux regrettables lacunes qui, par suite, furent laissées dans l'éducation d'un grand nombre, auquel tout a manqué : l'instruction, le bon exemple, les traditions de la famille, l'enseignement du prêtre, les loisirs de la paix ; la religion n'a pu s'asseoir dans leurs écoles, le prêtre en a été chassé . . . Chez d'au-

tres, l'ignorance tient à l'empoisonnement ou à l'indignité des sources où ils ont puisé leurs notions religieuses. Ce n'est pas dans l'apologétique chrétienne, ni dans les démonstrations scientifiques, historiques, psychologiques, esthétiques, sociales, que le peuple français va puiser son instruction ; sa pâture intellectuelle se trouve dans les pamphlets, les revues et les journaux, qui contiennent le blasphème, l'emportement, le cynisme, les intolérances, la libre-pensée, sous l'hypocrite prétexte de *critique*. Il est vrai qu'il y a du bon, mais le mal et la perversité l'étouffent !

L'autre cause, au point de vue intellectuel, du scepticisme français est la fausse science de ce siècle, qui en a hérité de 1789 !

Le grand tort de la science est son égarement, causé par sa présomption qui la pousse au dehors de ses limites. A ce propos le Dr. Chalmers dit dans sa *Natural Theology* (II p. p. 249-265) :

“ Plus nos connaissances s'étendent dans les sciences naturelles, plus elles doivent, au lieu d'ajouter à notre présomption, nous donner un sentiment plus profond de notre ignorance et de notre incapacité naturelles, quand à la science des choses divines.”

“ Le spectacle de jour en jour plus étendu de l'univers matériel nous apprend de plus en plus combien nous savons peu de l'univers spirituel. . . Savoir qu'il y a certaines choses que nous ne pouvons savoir est en soi une connaissance aussi précieuse que sûre, et il n'y a point de plus grand service à rendre à la science que la juste détermination de ses limites ! ” C'est ainsi que plusieurs, ne pouvant saisir, ni comprendre le surnaturel, le rejettent et deviennent sceptiques.

L'abbé Baunard, parlant des écrits de Taine sur cette question, dit : “ Traduisez en pensée claire cette phraséologie germanique : c'est le doute. Traduisez en sentiment vrai ces aspirations : c'est l'angoisse du cœur. Traduisez en réalité ces grandes promesses : c'est le vide. Tâchez de tirer l'étincelle de ces nuages gros d'orages : c'est la foudre, c'est la mort ” !

Continuons de nous inspirer des écrits de l'abbé Baunard, et demandons-nous en quoi encore cette science est fausse. Nous devons répondre, avec l'auteur du “ *Doute et ses victimes* ”, en ce que cette science est rétrécie, les positivistes voulant tout réduire à des formules algébriques et rejetant du coup nos mystères, et tout ce qui n'est point mathématique !

La science, en France, est aveuglée parce qu'enfin son unique fin est de détruire ce qu'elle produit ; de fait, c'est la guerre et ses en-

gins infernaux, qui détruisent ce que l'industrie et le commerce ont pu produire d'utile. La raison en est simple : depuis la Révolution, le peuple français ne s'occupe que de la vie extérieure, oubliant la vie spirituelle, qui est la seule véritable et digne de toute notre attention.

Voilà pour l'élément intellectuel ; à cet élément viennent s'ajouter, dit Baunard " l'intérêt des passions et le désenchantement qu'apporte d'ordinaire le spectacle de la vie. " 1789 produit, en effet, avec l'incrédulité obstinée, un sensualisme révoltant, qui ne veut pas de la morale chrétienne. De plus, ce qui explique encore ce triste état moral de la République française, avons-nous dit ci-dessus, c'est la vie menée en France, depuis la prise de la Bastille et l'abolition de tous les privilèges, c'est-à-dire depuis 1789. Sous la troisième république on en est rendu à douter de soi-même et de Dieu ; les familles grandissent, augmentent, se propagent avec ce scepticisme ; la jeunesse, qui est toujours la sagesse de demain, est vite désillusionnée et voit partout des masques trompeurs, la fourberie, l'hypocrisie, la trahison, l'égoïsme, le déshonneur, la vénalité. et alors " il faut qu'à trente ans le cœur se brise ou se bronze " selon le mot de Champfort ; d'où suivent la tristesse et son noir cortège, qui conduisent souvent à une triste mort ; tel est le cas de Boulanger, un temps la coqueluche de la France, et qui se suicide sur la tombe de sa maîtresse, au lieu de se conserver à sa famille, chose ravalée en France en ce siècle d'instabilité et de versatilité ; en effet, la famille française a beaucoup brisé de ses liens d'autrefois, ce qui est dû, entr'autres causes, au militarisme, enfant naturel de la Révolution française.

Ce scepticisme français a été vomé par l'enfer sur toute la France. Il a pénétré partout ; il a tout infecté. Aussi Châteaubriand disait-il avec raison à ce sujet : " Alors ne parlez plus des mystères de l'âme, du charme secret de la vertu ; grâces de la jeunesse, noble amitié, élévation des pensées, charmes des tombeaux et de la patrie, vos enchantements ne sont plus. "

C'est le positif seul que l'on veut ; c'est la doctrine prêchée par des individus, tels que Voltaire J. J. Rousseau, Helvétius, Diderot, d'Alembert et autres *ejusdem farinae*, qui s'appelaient *philosophes* et se faisaient donner l'épithète de *régénérateurs* ou *distributeurs de la sagesse* ! Ce sont là les dignes patrons de la Révolution française, ces êtres exécrables qui (selon le vicomte Walsh) criaient aux peuples : " Prenez le boyau du dernier prêtre et servez-vous-en pour étrangler le dernier roi " !

La haine du gouvernement républicain français contre tout ce qui regarde l'Eglise est tellement satanique, qu'il prend tout les moyens possibles pour empêcher les communautés et les associations religieuses de se réunir, au moyen de son odieuse loi sur les réunions (catholiques); par son autre non moins inique règlement qui défend, aux évêques de France de sortir du pays sans permission de l'Etat, et de publier leurs bulles, décrets, ordonnances ou autres documents épiscopaux sans cette même permission du dieu-état, qui leur dit: " Il vous faut vous soumettre aux lois organiques, sinon, *væ vobis!*"

Cette passion haineuse est si forte sur le continent français à l'égard du clergé, qu'on le dépouille même de ses propriétés. Cette assertion est fondée; *verbi gratia*: il y a actuellement 5 ou 6 sièges épiscopaux vacants en France. Or, qu'y ont déjà fait les commissaires administrateurs? On en a chassé les religieux, comme dans l'évêché de St-Flour; on a tenté de vendre les biens de l'évêché d'Angoulême; on a fait disparaître des registres afin de savoir ce dont Mgr. Dannel a disposé pendant qu'il était à la tête de l'archevêché d'Arras; on a même tenté de vendre des collègues qui suivaient la direction de l'évêque d'Angers; pour les évêchés de Sens, de Poitiers et autres, on a fait des menaces analogues, quand on ne les a pas mises honteusement à exécution. Chose remarquable et révoltante, on met un protestant aux lieu et place de l'évêque ou archevêque, comme président de la commission des institutions catholiques! Un fonctionnaire athée remplace le prince de l'Eglise au temporel! C'est là la manière dont le gouvernement républicain français respecte les stipulations du Concordat.

L'Eglise a une vie propre, indépendante des gouvernements; c'est pourquoi, entr'autres raisons, on doit lui laisser sa liberté d'action en tout et partout. Dans l'espèce qui nous occupe pour le moment, nous prétendons que le ministère agit non-seulement contrairement aux principes d'équité, de justice et d'honneur, mais aussi contrairement à la loi; de fait l'art 41 du décret de 1813 refuse au commissaire le droit de renouveler les baux et de faire des coupes de bois; à *fortiori* donc n'a-t-il pas le droit, même éloigné ou médiat, d'aliéner ou vendre les terres; un peu plus loin, (art. 48) le susdit décret ne suppose la vente que pour les biens meubles. Eh bien! sous la république française, c'est de la sorte qu'on respecte le droit de propriété! C'est là un spécimen, entre mille, de ce qu'a été la justice républicaine, de ce qu'est la liberté sous le régime du gouvernement sorti des flancs de 1789, de ce que seront encore la

fraternité et l'égalité, prônées avec autant d'hypocrisie de la part d'un certain nombre que d'ignorance du côté de la majorité républicaine !

Avant la Révolution de la fin du siècle dernier, l'on respectait le droit de propriété, droit indéniable que l'on conteste depuis un siècle en France. Comment se fait-il que sous la république la notion du droit de propriété soit tellement éoussée et pervertie ? Pourquoi le peuple ouvrier spécialement a-t-il des idées si dangereuses sur cette question ? Pourquoi a-t-on raison de craindre l'œuvre des dynamitards communistes, socialistes ou anarchistes ? La réponse s'impose : c'est là une autre partie de l'héritage de 1789, avec le code civil français comme auxiliaire puissant ; la chose peut paraître paradoxale, mais, selon Arthur Loth, "qu'est-ce qu'une propriété subordonnée au caprice de la loi, astreinte à des règles arbitraires de transmission et de partage et perpétuellement mise à l'encan." ?

De plus, les lois organiques, la constitution, la politique française, agissent de concert pour détruire le principe du droit de propriété. Le suffrage universel, qui présuppose la suprématie essentielle du peuple, idée irraisonnable, a été créé et mis au monde par le socialisme, puis prôné par les nécessiteux. Le principe est aussi commode pour les uns, qu'injuste à l'égard des propriétaires ; ceux-ci paient un impôt onéreux au fisc qui prélève ses droits d'occasion ; il est juste que celui qui contribue à supporter les charges de l'Etat ait des avantages particuliers ; le droit naturel lui donne le droit de représentation dans la société. Or, le suffrage universel, que l'on dit être le fondement de la constitution républicaine, fait fi de la propriété et ne lui donne aucune prérogative. Sous le prétexte fallacieux d'égalité, au moyen de ce suffrage dit universel, terme qui cependant n'inclut point la femme, le peuple s'habitue à croire que la propriété n'est qu'un fait particulier, il ne lui reconnaît point ses droits. Qu'y a-t-il d'étrange en cela ? La loi n'accorde aucune importance publique à la propriété et ne lui assigne aucun vote dans la représentation des intérêts. Dans de telles conditions, quelle autorité peut avoir la propriété à l'égard du peuple, aux yeux de qui l'on fait miroiter les points attrayants du socialisme et de l'anarchie !

De ce temps-ci, on fait la chasse aux dynamitards français ; on constate les progrès inquiétants du socialisme en France, mais on n'a point le courage d'enrayer le mal à sa racine, car il s'agit de réfor-

mer " *le formulaire de l'absolutisme* " et la loi politique, en abolissant d'abord le suffrage universel. A cela l'on pourra nous répondre : " Allez donc, ultramontain, réactionnaire, nous ne changerons pas d'un iota nos institutions et nos lois, car elles sont admirables, " etc. Malgré les récriminations, les criaileries, voire même les insultes, qui sont les arguments de nos adversaires, nous maintiendrons nos principes sur cette question et ajouterons : continuez, le socialisme s'implante et la propriété disparaît !

Pour amoindrir le mal opéré en France depuis un siècle, le peuple français doit pratiquer la vertu et courir à la recherche de la vérité, en se dépouillant de sa négligence coupable et de ces vices honteux. Le grand remède au mal et celui qui presse le plus, c'est de rétablir dans ses droits et ses prérogatives l'Eglise Catholique Romaine, telle qu'elle existait au temps de Clovis, le fondateur de la monarchie française, ou de Charlemagne, le plus grand prince du moyen-âge, ou, encore mieux, de Louis IX, que l'Eglise a placé sur ses autels. La gloire et l'honneur de la France en seraient les résultats !

Ce remède n'a pas été proclamé qu'une fois ; depuis longtemps on avertit le peuple français de se retourner du côté de l'Eglise, qui seule peut rétablir l'ordre social. Dernièrement encore Sa Sainteté Léon XIII, disait dans son admirable lettre encyclique aux catholiques de France :

" La moralité, dans l'homme, par le fait même qu'elle doit mettre ensemble tant de droits et tant de devoirs dissemblables, puisqu'elle entre comme élément dans tout acte humain, suppose nécessairement Dieu, et, avec Dieu, la religion, ce lien sacré dont le privilège est d'unir antérieurement à tout autre lien, l'homme à Dieu. En effet, l'idée de moralité emporte avant tout un ordre de dépendance à l'égard du vrai, qui est la lumière de l'esprit ; à l'égard du bien, qui est la fin de sa volonté ; sans le vrai, sans le bien, pas de morale digne de ce nom. Et quelle est donc la règle principale et essentielle, celle dont toute vérité dérive ? c'est Dieu. Quelle est donc la bonté suprême, dont tout autre bien procède ? c'est Dieu. Quel est enfin le créateur et le conservateur de notre raison, de notre volonté, de tout notre être, comme il est la fin de notre vie ? toujours Dieu. "

S. S. Léon XIII tire de ces grands principes de droit naturel, la conclusion logique suivante : " Puis donc que la religion est l'expression intérieure et extérieure de cette dépendance que nous devons à Dieu à titre de justice, il s'en dégage une grave conséquence qui s'impose : tous les citoyens sont tenus de s'allier pour maintenir dans

la nation le sentiment religieux vrai et pour le défendre au besoin, si jamais une école athée, en dépit des protestations de la nature et de l'histoire, s'efforçait de chasser Dieu de la société, sûr par là d'événement bientôt le sens moral, au nom même de la conscience humaine. Sur ce point, entre hommes qui n'ont pas perdu la notion de l'honnête, aucune dissidence ne saurait subsister."

Ces sages paroles, auxquelles nous adhérons de tout cœur, nous dispensent de tout commentaire. Elles prouvent, ainsi que l'énonce du reste le premier pasteur de l'Eglise, que la religion seule peut créer le lieu social, en maintenant solidement la paix d'une nation.

Hélas! ce n'est point dans ce sens que l'on agit en France, puisque la Révolution a tout déchaîné contre l'Eglise. Il y a à peine six mois, la Cour d'appel de Paris n'a-t-elle pas condamné Mgr. Gouthesoulard, archevêque d'Aix, à une amende de 3000 francs (\$750.00) pour avoir tenu un langage apostolique? Est-celà la *liberté* pronée par la République? Toute médaille a un revers; dans l'espèce, ce procès a déjà eu et aura le bon effet de raffermir le sentiment des devoirs des catholiques français. Les évêques et prélats sont plus unis; ils travaillent fortement et bravement, aux applaudissements des fidèles; nous pouvons ajouter que, par suite de ce procès vexatoire, le clergé français est sorti de sa torpeur relative et montre plus de fière indépendance. Le parti catholique français s'est mis à l'œuvre et revendique ses droits méconnus jusqu' alors. Nous le proclamons, et revendique ses droits méconnus jusqu' alors. Nous le proclamons, cette poursuite injurieuse, méchante et hypocrite, malgré l'injuste condamnation, nous sera très favorable!

Quelques jours avant cet incident, un journal catholique de Rome, *La Tribuna*, publiait deux lettres, dont l'une du Dr. Tulié, président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, à Adrien Lemui-

grand-maître de l'Ordre maçonnique en Italie, la seconde étant la réponse de ce dernier au Dr. Tulié. La lettre de Henri Tulié dit: "Tous les francs-maçons, comme tous les républicains de France, sont indignés de l'acte coupable commis par les pèlerins français à Rome. . . Nous nous unissons d'autant plus à votre juste ressentiment, que nous sommes, en France, en pleine guerre contre les cléricaux. . ."

Acadocument, le Grand Orient italien répond. . . "Demême que vous travaillez à écarter de vos institutions républicaines l'influence cléricale qui tente de s'insinuer, pour les détruire, de même, ici, nous travaillons pour que l'œuvre sinistre du Vatican soit rendue impuissante contre l'Italie une et indivisible. qu'elle cesse la consécration qui veut rendre Rome à la Papauté."

Peut-on douter après cela que la Révolution française ne soit pas dangereuse ? Peut-on ignorer ses tendances ?

Un autre fait récent nous fait voir un des moyens employés par le gouvernement français pour persécuter le clergé en France, moyen engendré par la Révolution de 89. Ces jours derniers, le 2^{ème} contingent de séminaristes est entré à la caserne, car le principe du service militaire des séminaristes y est admis. Arthur Loth, dans un écrit sur ce sujet, publié par le Courrier du Canada (7 déc. 91) dit avec sagesse que le fait que le premier contingent des séminaristes soit retourné à ses études théologiques et que pas un ne manque, ne suffit pas le moins du monde pour faire trouver cette loi indifférente ; "ce qu'il faut de plus, c'est que les jeunes gens destinés à l'Église et déjà engagés dans la cléricature soient laissés à leur formation sacerdotale et que, sous prétexte d'égalité, on ne vienne pas les arracher au sanctuaire pour les envoyer à la caserne." Cet écrivain catholique a grandement raison, car les pertes ne sont pas tant numériques que morales ; jeter un jeune homme dans la caserne, lieu immoral, pour toute une année, n'est pas de nature à garder intactes les vertus nécessaires à un ecclésiastique. Cette idée est si vraie qu'un supérieur ecclésiastique a dit : "Ce n'est pas ceux qui manqueront qui nous occupent ; c'est pour ceux qui reviendront que nous craignons."

Ce n'est que d'année en année que l'on s'apercevra des funestes effets du service militaire des ecclésiastiques, car les ravages se font surtout dans les cœurs et les esprits ; en outre cette mesure a le tort immense et "presque irréparable, dit Arthur Loth, d'avoir fait déchoir le clergé du rang social qu'il occupait en France." Le Concordat lui assurait une position privilégiée dans l'État ; il considérait le clergé comme un corps à part, ayant ses droits et ses prérogatives. L'État n'a point contracté avec l'armée et la magistrature, qui sont des parties de lui-même, il a traité avec l'Église, puissance distincte et indépendante, et, par là, il l'a reconnue telle qu'elle est. La loi détruit l'œuvre de 1801. Elle est la plus forte atteinte portée au Concordat, parce qu'elle en fausse le principe essentiel, les clercs rentrés au Séminaire, n'ayant pas rapporté ce que la loi a pris au Concordat ; ils ne rendront pas non plus au clergé ce qu'il a perdu, en perdant sa principale immunité de droit.

Ce fait et un grand nombre d'autres, dont il serait oiseux de parler, outre la raison que leur énumération serait trop longue, prouvent que la Révolution française a été créée pour

détruire. Que l'on jette un simple coup d'œil ou que l'on examine soigneusement la société en France, l'on ne voit que destruction et ruines. Un des plus fervents adeptes de la France athée et révolutionnaire de ce siècle, Edgar Quinet, après avoir parlé de l'énergie, de la puissance, du génie dont a profité la France depuis 1789, ajoute : "Eh ! bien, après tant de victoires, après tant d'assemblées fameuses et riches de puissance et de gloire, après les vicissitudes d'une société qui renaît, si je tourne les yeux pour voir le fruit de tant d'efforts magnanimes, hélas ! je n'ai pas le courage d'achever, la plume me tombe des mains !" Quel cri de détresse, de douleur et d'angoisse !

M. Sarcey, un autre apologiste de la Révolution, énonce que "de toutes les promesses de l'anarchie, aucune n'a été remplie. . . . Des idées modernes de liberté, d'égalité, de fraternité, de souveraineté du peuple, de règne des lois, prenez ce que vous voudrez et vous verrez qu'il en est sorti des maux pires que ceux auxquels on voulait remédier. De quelque manière qu'on l'envisage, *la Révolution* a fait banqueroute, et *notre société contemporaine, fruit de ses entrailles*, a été empoisonnée en suçante le lait de sa mère. Il faut donc rompre une bonne fois avec nos préjugés d'enfance ; il nous faut répudier l'héritage de 89. . . . le salut est à ce prix, la France se meurt, il importe de la refaire de la tête aux pieds."

La grande faute de la Révolution de 89 est donc d'avoir voulu déchristianiser la France. Ses écoles et ses universités enlèvent du cœur de ceux qui les fréquentent les idées et les principes sains et chrétiens qu'ils ont puisés dans la famille ; les jeunes gens n'y respirent qu'anarchie, que nihilisme, que franc-maçonnerie, que destruction !

M. Cornély écrit dans le *Gaulois* : " Je vous dis qu'à mesure que la France s'éloigne politiquement de l'idée religieuse, elle fait un pas vers la barbarie ; je vous dis que la main qui a signé la séparation de la loi et de Dieu a inscrit par anticipation des milliers de noms sur les registres des prisons et des bagnes. Je vous dis que quand l'histoire aura à juger les hommes qui nous gouvernent, elle sera forcée de les placer parmi les plus illustres bourreaux de l'humanité, je vous dis qu'elle n'aura pas assez d'outrages pour ces misérables qui, en déchristianisant la France, en ont fait un pays où l'on botte dans la boue et le sang " !

De fait, après un siècle de promesses fallacieuses, l'on ne constate en France qu'abaissement moral, que haine de la liberté, que le

doute, la disparition de la justice, de l'équité, de la loyauté, de l'honneur, du sens moral, des rapports sociaux, de la paix des consciences et de la foi chrétienne; par contre, nous y voyons immoralité, scepticisme, rébellion, injustice, barbarie, fausseté, passions dangereuses, sensualité, cupidités, ambitions désordonnées, iniquité, crimes, abaissement et impiété! Dom Henry a donc raison de dire (Etendard, 5 déc. 91) en parlant de la France actuelle: "Demain, ce sera Pompéi! demain, ce sera le déluge!"

Nous ne saurions mieux faire connaître le véritable but des révolutionnaires et le véritable esprit qui les anime, qu'en rapportant le portrait qu'en a fait un des plus fervents adeptes du principe révolutionnaire; quiconque connaît Bakaunine, ne saurait révoquer en doute la justesse de ses idées, sur la Révolution "Le révolutionnaire, dit Bakaunine, revêt un caractère sacré. Rien ne lui est propre, ni les intérêts, ni les sentiments, ni les biens, pas même le nom! Tout en lui tend à une fin, à une pensée, à une passion: la *Révolution!* Il n'y a pas une fibre dans son être qui ne soit détachée de l'ordre social, du monde civil présent, de ses lois, de ses coutumes, de sa morale. De tout cela, le Révolutionnaire est l'implacable ennemi, il ne vit que pour le détruire. Le Révolutionnaire méprise le *Doctrinarisme* ainsi que toute la science moderne; il ne connaît qu'une science: *La Destruction*. Il étudie la mécanique, la physique, la chimie, peut-être même la médecine, mais uniquement pour apprendre à détruire. C'est encore pour cela qu'il s'applique à l'étude des hommes, de leur caractère, de leur condition sociale, en un mot de tout ce qui regarde l'humanité." "Le Révolutionnaire, ajoute Bakaunine, fait fi de l'opinion; il a en haine la morale actuelle, quelle que soit sa manifestation. A son sens, tout ce qui favorise la *destruction* est honnête, tout ce qui y met obstacle est mensonge et scélérateuse."!

Or, ce qui met obstacle à la destruction de la morale, de l'honneur, du progrès et de la foi, c'est l'Eglise; aussi la Révolution essaie-t-elle les tous jours de l'annihiler en voulant la détruire. Mais, malgré cette conspiration diabolique, la barque de Pierre surnage; "son ennemi se voit continuellement forcé d'entrer dans l'ombre, au moment où il croit toucher à la victoire," disait le R. P. J. Ruhlmann, S. J., dans sa savante conférence sur le "*Carbonarisme*," le 2 nov. 1890, à l'Union Catholique de Montréal. Malgré les échecs subis par les divers gouvernements républicains et athées, le désir de nuire à la cause catholique pousse le gouvernement français actuel

à s'acharner avec plus de férocité à combattre l'idée religieuse. Pour atteindre plus sûrement son but pervers, l'Etat maçonnique a pris, pour soulever la France, le levier le plus puissant : l'instruction de la jeunesse, dont il s'est chargé, méprisant ainsi cyniquement les droits sacrés du père de famille et de l'Eglise.

C'est un fait bien connu, même au Canada, (où certains libéraux ont, ou, du moins, disent avoir, sur la question scolaire, les mêmes idées que les chefs républicains français), que l'obligation en matière d'instruction a été prônée en France, surtout par les chefs de la Révolution de 1789. C'est ainsi que Robespierre s'écriait à la séance du 18 floréal, an II (7 mai 1794) : "La patrie a seule droit d'élever ses enfants." L'année précédente, son copain Danton avait proclamé la même idée, à la séance du 22 frimaire an II (12 déc. 1793), en disant : "Il est temps d'établir ce grand principe, qu'on semble trop méconnaître : que les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents."

Un fidèle et servile disciple de ces chefs de la Révolution Française, Béranger, annonçait à son tour au conseil des Cinq-Mars (13 déc. 1797) que "si les enfants appartenaient encore aux parents, ce n'était que par l'effet d'un préjugé généralement répandu."

Il y a plus encore, Cambacérès (rapporte le *Moniteur*, t. XVII, p. 460,) fit un rapport, au nom d'un comité de législation sur le code civil, dans lequel se trouve cette monstruosité : "La voix impérieuse de la raison s'est fait entendre ; elle a dit : Il n'y a plus de puissance paternelle !"

Voilà les pères ou les fondateurs en France du principe révolutionnaire, subversif et dangereux sur les droits du père de famille en matière d'éducation et d'instruction !

Que fait-on de ce principe grand, vrai et sage : "*Ejusdem est rem producere et perfectionem ei dare*" ? Les parents ont donné la vie corporelle à l'enfant, l'Eglise, la vie spirituelle ; donc c'est aux parents et à l'Eglise, chacune dans sa sphère propre, qu'appartient le droit indéniable d'instruire et de perfectionner le cœur et l'intelligence de l'enfant. Comment ? Par l'éducation et l'instruction chrétiennes.

Alors, que viendrait faire l'Etat à cet effet ? Il n'a rien à y voir si ce n'est d'encourager, par des lois sages et protectrices, doublées de largesses, ceux qui ont mission de faire des *hommes* vraiment dignes de ce nom !

Il nous faut terminer, car nous avons prouvé suffisamment

croyons-nous, la fausseté et l'inanité des louanges révoltantes à l'adresse de la Révolution française. Au lieu de "liberté, égalité et fraternité" qu'on lui attribue, nous ne trouvons qu'absolutisme humiliant, servage dégradant et haine hypocrite !

On attribue à l'œuvre sinistre de 1789, même au Canada, en certains lieux, indépendance, science et progrès. Quant à nous, nous avons étudié la question à l'aide des faits et en sommes arrivés à la conclusion suivante :

La Révolution de la fin du XVIII^e siècle a valu ou tenté de valoir à la France : 1^o la *centralisation* de la famille, de la magistrature, du travail et de la fortune publique, par l'entremise de fonctionnaires automates ou serviles : c'est le moyen dont se sert le gouvernement républicain français pour atteindre son but ;

2^o Le *Scepticisme*, qui nie ou affirme, mais ne prouve absolument rien : c'est le canal qui conduit à la réalisation du rêve de l'athéisme français d'il y a un siècle et d'aujourd'hui ;

3^o La *Destruction* de tout ce qui est grand, beau et bien, la destruction de la foi et des principes religieux : c'est le but.

Centralisation, scepticisme et destruction : voilà les véritables tendances ou effets de la Révolution française.

WILBROD PAGNUELO.

SUR LE SEUIL

I

Entre les grands lions de bronze qui semblent garder le pont du Nil, au Caire, la foule la plus disparate que l'œil humain puisse contempler sur aucun point du monde se presse dans les deux sens.

Dans cet étroit couloir formé par le double lacis des îles croisées les deux antipodes de la civilisation, les deux pôles du globe se heurtent, se pénètrent et se confondent. En choisissant l'heure et la saison, vous aurez le plaisir de voir les dromadaires de la caravane qui arrive du Soudan, après des mois de marche dans le désert, frôler de leur menton glabre le parasol d'une princesse russe poitrinaire, allongée sous la fourrure légère de sa victoria somptueuse, et gagnant, pour y montrer sa toilette, la promenade à la mode de l'île Gézireh. Pendant les cinq minutes nécessaires pour traverser le fleuve aux eaux bleues vous aurez coudoyé des échantillons de toute les races humaines : des esclaves noirs, presque nus, des juifs de Salonique engoncés dans leurs caftans, des Syriens serrés dans leur soutanelle rayée, des derviches coiffés de leur pain de sucre en feutre, des capucins français, des éclaireurs égyptiens juchés sur la selle rouge de leurs chameaux ; des officiers anglais tirés à quatre épingles dans leur tunique rouge, des Arabes de race pure, superbes sous leurs draperies blanches et noires. Peut-être même vous aurez découvert l'Extrême-Orient dans la personne d'un Chinois se déraidissant les jambes sur la terre ferme, tandis que, dans l'étroit canal, passe lentement le paquebot qu'il ira rejoindre à Port-Saïd ou à Suez.

Au milieu de cette cohue aveuglante sous ce soleil toujours en feu, dans cette orgie de bruits inintelligibles et nouveaux, le Parisien le plus habitué à braver la mort aux coins de nos carrefours homicides perd la tête, comme un provincial débarqué du matin. Et pourtant, le premier vendredi du mois de janvier 188... un flâneur de l'espèce la plus pure, c'est-à-dire un Parisien, traversait le pont du *Kasr-et-Nil* vers trois heures après midi, les deux mains

dans les poches de sa blouse de *Globe-trotter*, aussi tranquille que quand il suivait, jadis, le boulevard des Capucines pour se rendre au Jockey-Club. Il était facile de deviner que ce grand et robuste personnage, à l'allure très souple, ayant à peine dépassé trente ans, n'était pas à ses débuts en matière de lointain voyage. Aussi bien le casque de coutil blanc qui protégeait sa tête, coiffure insolite au Caire à cette époque de l'année, faisait voir qu'il venait du sud de la mer Rouge.

Cet être original qui s'avisait d'aller à pied, par goût, dans un pays où l'obligation de se servir de ses jambes est l'humiliant avec d'une misère effroyable, n'était pas, à coup sûr, un voyageur banal. Point blasé non plus, car, sans l'étonner, le spectacle qu'il avait sous les yeux l'amusait évidemment. Il se laissait aller au flot, en homme que rien ne presse, dérangé tantôt par un porteur d'eau qui marchait plié en deux, le front pris dans le joug de cuir où pendait l'énorme peau de bouc hideusement gonflée, tantôt par un troupeaux de chèvres à oreilles de chiens braques, à la robe blanche tachée de blanc comme celle d'un cheval pie. Des gamins aux trois quarts nus se fauflaient entre ses jambes; des mendiants aveugles le frôlaient de leur main sordide, nasillant sans interruption leur prière monotone. Des petites filles lui offraient leur gargoulette avec leur cri: *El moyah!* modulé sur deux notes, avec la voix très douce des Orientales.

Quant aux femmes, elles passaient inaperçues, malgré leur nombre. La plupart allaient nu-pieds, drapées dans la pièce d'indienne à carreaux bleuâtres rayée au bord d'une large bande sombre, qui semble être l'uniforme des Égyptiennes de la classe pauvre. Quelques petites bourgeoises traînaient orgueilleusement des sandales. Les fellahines passaient, nues dans le fourreau de toile bleue qui laissait voir leur sein maigre, ayant à cheval sur l'épaule un enfant tout nu, dont le ventre était gonflé par la bouillie. Toutes, sauf quelques esclaves noires dont le nez était traversé d'un clou d'argent, ne laissaient voir que leurs yeux souvent rongés par l'ophtalmie, ce fléau que Moïse a oublié derrière lui sur la terre des Pharaons. Sans regarder, sans être regardées, leurs vêtements à peine frôlés par tous ces hommes qui les croisaient, elles cheminaient librement dans la foule, protégées par ce sentiment étrange qui les entoure au pays musulman, et dont on ne saurait dire si le respect, le mépris ou la crainte en sont la base et l'origine.

Mais le milieu du pont offrait un spectacle autrement pittoresque. Là c'était un grouillement d'animaux attelés, montés, bâtés, cinglés par le fouet, aiguillonnés par l'éperon, tirés par le licou, poussés par la trique. Les essieux de bois de charrettes primitives, traînés par les buffles gris aux cornes rejetées en arrière, caressaient fraternellement les jantes vernies des coupés. De jeunes élégants, disgracieux sous la redingote officielle, chevauchaient d'admirables bêtes à la robe luisante, à la queue traînant jusqu'à terre. Sur les chameaux liés l'un à l'autre par longues files, des Arabes du désert ou des paysans des environs passaient assis, les jambes croisées, tellement balancés par le tangage perpétuel de leur monture qu'ils semblaient se confondre perpétuellement en profonds saluts. Quelques-uns, qui voyaient pour la première fois une ville, contemplaient d'un air grave, avec une curiosité fièrement dissimulée, ces palais superbes, ces casernes aux mille fenêtres qui fermaient enfin devant eux l'horizon du désert, le seul connu par leurs yeux. Les moindres vides étaient remplis par les ânes, innombrables, trotinant au bruit clair de leurs colliers d'amulettes, écrasés sous des échafaudages de paniers ou sous quelque iman ventru, au turban de mousseline éblouissante. A peine, sous le fardeau, apparaissait leur croupe étroite, continuellement rouée de coups par le gamin aux jambes nues qui les conduisait avec des cris variés, selon qu'il injurait l'animal ou faisait ranger la foule peu docile.

Au bout du pont, le flot se partageait en deux. Les humbles, les travailleurs et les pauvres, c'est-à-dire les buffles, les ânes et les chameaux prenaient à gauche pour gagner la banlieue, ou cette route des solitudes infinies dont les Pyramides semblent les bornes militaires. A droite, les oisifs et les grands de ce monde reformaient leurs rangs pour la promenade élégante du vendredi. Sur la route qui longe la rive, à l'ombre des mimosas gigantesques encore garnis de leur verdure, les victorias des hauts fonctionnaires, les coupés de leurs femmes prenaient le trot, précédés par les saïs dont les jambes de bronze, infatigables, sortaient des plis neigeux d'un caïeçon flottant. Avec leurs calottes dorées, leurs gilets aux bordures éclatantes, ces coureurs penchés en avant ressemblaient à des papillons au corselet multicolore, soulevés par le vol de leurs ailes blanches. Non moins nombreuses, d'autres voitures portaient la colonie européenne, diplomates, banquiers, hommes d'affaires, simples touristes. A travers quelques glaces, des visages pâles de jeunes filles aux grands yeux pleins de fièvre, ou d'hommes aux

traits ravagés se laissaient voir, comme pour rappeler que la capitale de l'Égypte est l'asile des poitrinaires pourvus de millions. Mais au milieu de cette foule opulente, sous ce feuillage dont les interstices découpaient l'azur limpide, échauffé d'un soleil radieux, qui pouvait se souvenir qu'on trouve l'hiver sous nos latitudes, et d'un pôle à l'autre, la mort ?

Entre les deux routes, celle de gauche qui conduisait au désert et aux Pyramides, celle de droite qui conduisait à la pointe de l'île Gézireh, le Longchamp égyptien notre promeneur au casque blanc hésita quelques secondes. Il prit à droite sans savoir pourquoi. "Cela devait arriver," dirait un conteur musulman. S'il avait continué sa promenade à gauche, la vie entière d'Albert de Sénac était changée.

A peine avait-il fait cent pas dans la direction du palais de Gézireh que la foule devint moins pittoresque, mais le coup d'œil ne laissait pas que d'être intéressant. Le stores de soie de certains coupés mystérieux s'étaient relevés, et, dans la pénombre harmonieuse, le jeune homme apercevait les reines de l'élégance indigène, toutes en féridjé de satin noir avec le yachmak de mousseline transparente, vraiment belles pour la plupart, avec un air comme il faut de grandes dames très correctes. L'affreux surveillant nègre assis à côté du cocher jetait seul sur le tableau une ombre d'esclavage plus apparente que réelle, car la légende de la musulmane captive dans son harem, avide d'amour et d'aventures, pleurant de désirs et d'ennuis derrière des grilles dorées, ne hante plus que les feuillets retardataires et les murs du Salon.

Dans une victoria conduite par un cocher en tenue parisienne, un Français à la figure pâle et soucieuse, portant sur ses traits, malgré la maladie, un air de grande race, dit à la jeune femme assise à côté de lui :

—Le diable m'emporte si ce n'est pas Sénac que je viens de voir à pied sur le trottoir ?

De sa canne, il toucha le dos du valet de pied :

—Dites qu'on retourne et qu'on s'approche de ce monsieur qui marche tout seul, que nous venons de croiser à gauche.

—Bien, monsieur le marquis.

Arrivé à la hauteur du personnage qui avait attiré son attention, le propriétaire de l'équipage appela :

—Sénac !

Le promeneur tressaillit, tourna les yeux vers la voiture, hésita

et, sûr enfin de ne pas se tromper, répondit d'une voix très vibrante :

—Quilliane ! Est-ce possible ! Qu'est-ce que tu fais au Caire ?

Tout à coup, s'apercevant que son ami avait une compagne, Albert de Sénac se découvrit avec un air perplexe qui mit un peu de gaieté dans les yeux ternes du marquis.

—Allons ! allons ! fit ce dernier au bout d'un instant, n'aie pas peur ; je ne me suis pas marié depuis notre dernière rencontre, c'est-à-dire depuis quelque chose comme deux ans.

Albert, gardait toujours son casque à la main, sans paraître mieux renseigné, tout au contraire. Affectant une pruderie qui ne semblait pas son défaut habituel, Quilliane reprit :

—Monsieur de Sénac, je lis dans vos yeux un doute qui est un outrage pour moi. Je n'ai pas enlevé cette jeune personne à ses parents. Peut-être vous souvient-il que j'ai une sœur ?

—Mademoiselle de Quilliane me pardonnera, dit Albert en s'inclinant, mais elle porte un voile plus épais que celui des musulmanes. Et puis je croyais. . . je croyais. . .

—Tu croyais ma sœur religieuse. Eh ! bien, tu vois : elle a jeté le froc aux orties.

—O ! Christian ! soupira la jeune filles avec un air de mécontentement marqué.

—Semblerait-il pas que je l'accuse d'avoir forfait à l'honneur ? dit Quilliane, les sourcils froncés. J'ai fait une plaisanterie, mon cher. Le froc n'est pas encore cousu, voilà tout.

—Et les cheveux pas encore coupés, Dieu merci ! ajouta Sénac en regardant d'admirables tresses d'or qui brillaient entre le velours de la capote et celui du manteau.—Ah ! mademoiselle ; je connais votre frère depuis notre enfance ; il y a deux que je ne l'avais vu, mais il n'a pas changé. Rarement sérieux !

—Tu trouves que je n'ai pas changé ? demanda Quilliane d'une voix très grave. Tu es difficile. Allons ! monte là, sur le strapontin. Moi j'ai depuis l'autre hiver certain bobo dans les poumons qui m'oblige à me soigner et me donne le droit de garder les bonnes places. Maintenant, raconte-nous ton histoire et tâche de faire rire ma sœur, qui ne rit guère, depuis que nous sommes en Egypte. D'abord, d'où viens-tu avec cette coiffure indienne ?

—Des Indes, justement, et autres lieux circonvoisins. Je retourne en France.

—Pas ce soir ?

—Ma foi ! presque. Le bateau qui m'amène a touché hier à Suez de grand matin. Sous prétexte d'un choléra quelconque, la Santa nous a mis en quarantaine pour trois jours. Avec cela deux jours dans le canal, un autre pour gagner Alexandrie... mon bateau n'a donc pas besoin de moi avant mercredi. Je suis arrivé ici par le chemin de fer, tout à l'heure, pour déjeuner.

—Et la quarantaine ?

—Simple question d'argent, mon ami, comme tout, du reste, en Orient. Je me suis évadé cette nuit... dans le canot du docteur égyptien préposé au service. Ne le dénonce pas, ni moi non plus. Il me faudrait payer d'autres backiches pour ne pas aller en prison.

—Tu ne t'attendais pas à nous trouver ici ?

—Tu l'as vu toi-même. Après avoir déjeuné à Shepherd, je suis sorti de l'hôtel, les deux mains dans mes poches, marchant au hasard devant moi. J'ai suivi la foule et, d'après l'événement, j'ai bien fait. Maintenant, à ton tour, j'écoute.

—Ah ! moi, dit Quilliane, j'ai suivi... l'ordonnance de mon médecin.

A ces mots, la jeune fille détourna la tête. Christian, la désignant à son ami d'un mouvement d'yeux, reprit d'un ton moins sombre :

—D'ailleurs j'avais toujours désiré de passer un hiver en Égypte.

—Est-ce que par hasard, tes hivers à Paris ne trouveraient plus l'emploi remarquable que tu leur donnais jadis ?

—Depuis que je ne t'ai vu, continua Christian sans répondre, j'ai eu le malheur de perdre ma mère.

—Au moment de ton deuil, j'étais encore en France, mais... mais loin de Paris.

—Oui, je sais. Ta lettre de condoléances venait... des montagnes du Dauphiné, dit Quilliane avec un sourire mystérieux.

Albert n'avait nullement envie de sourire. Christian continua de venant lui-même sérieux jusqu'à la dureté :

—Ta lettre me disait, je m'en souviens : " Il te reste pour consolation la tendresse fraternelle." Eh ! bien, non, mon cher, il ne me reste rien. Tu ignores probablement l'existence de la sainte et respectable Mme de Chavernay, assistant générale de la congrégation des Bernardines. Elle a jugé, dans sa sagesse, que ma sœur était faite pour son couvent. Et comme, en sa qualité de tante, elle avait voix prépondérante au chapitre, elle a tourné la tête à cette enfant qui ne rêve plus que rosaire et cilice. Je te le disais tout à l'heure : c'est une affaire de temps.

D'une voix très douce, où l'on sentait une remarquable fermeté, la jeune fille répondit :

—Christian : comme tu es injuste ! Ne suis-je pas là ? Je t'ai suivi en Égypte quand tu avais besoin de moi : je t'aurais suivi au bout du monde. Pourquoi dire cette parole cruelle et fausse : qu'il ne te reste rien ?

Mlle de Quilliane et le jeune homme assis en face d'elle échangèrent un regard dans lequel un courant de sympathie vibra ; tout d'abord elle se sentit surprise et reconnaissante. Quoi ! cet ami de son frère, homme du monde comme lui, ne se déclarait pas, au premier mot, contre elle !

—Bien m'en a pris d'avoir besoin de toi cette année et non pas l'année prochaine, grommela Christian. Il m'aurait fallu me contenter pour tout service, de quelques bonnes neuvaines derrière tes grilles. Mais, pardon, mon ami, de t'ennuyer de ces plaintes de malade. Voilà ce qu'on devient !

—Te trouves-tu mieux depuis ton arrivée au Caire ? demanda Sénac.

—Pas assez *mieux*, dans tous les cas, pour justifier le trouble apporté, grâce à moi, dans l'existence de plusieurs être humains, domestiques, dame de compagnie, sans compter la malheureuse créature que tu vois, qui s'ennuie à périr. Allons ! sois franche, Thérèse !

—Monsieur, répondit la jeune fille avec une gaieté sans doute un peu forcée, je vous prie de fermer l'oreille aux calomnies de mon frère. Depuis que je suis au monde, je ne me souviens pas ce m'être ennuyée une minute. Mais s'ennuyer en Égypte, parmi cet entassement de choses pittoresques, écrasantes de grandeur ou simplement curieuses !... Mon Dieu ! comme je vous plains de ne faire que passer ici ! Ne pouviez-vous combiner votre voyage pour une station plus longue ?

—Je n'ai rien combiné, mademoiselle, car je comptais rester tout l'hiver aux Indes. Quelques braves gens, actionnaires d'une compagnie dont je suis, paraît-il, administrateur, en ont décidé autrement. La compagnie est à vau-l'eau. On assure que, moi présent, la catastrophe n'aurait pas eu lieu, ce qui est une illusion flatteuse.....

—Et l'on te demande de l'argent, acheva Quilliane dont le visage s'était déridé. *Tu quoque !*

—Oui, on évalue à 100,000 francs ma part de responsabilité.

—Oh ! oh ! voilà un chiffre d'une modicité menaçante. J'aimerais mieux pour ton intérêt, qu'on te demandât cent fois plus. J'ai de bons camarades qui ont été condamnés, dans le même cas que toi, à payer je ne sais combien de millions. Ils n'ont jamais versé un centime, et sont tranquilles comme Baptiste. La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

—J'espère bien m'en tirer d'aussi bon compte que les compagnons d'infortune dont tu parles, mais en gagnant mon procès. On le plaide la semaine prochaine, et j'ai tout juste le temps d'arriver, à condition de ne point flâner en route.

Le soleil avait disparu derrière la muraille des mimosas plantés sur le bord de l'île.

—Rentrez à la maison, commanda Quilliane à son cocher.

Cinq minutes après, l'équipage traversait le Nil et s'engageait au grand trot dans les superbes avenues du quartier d'Ismaïl, bordées de palais italiens et de jardins, dont les hautes murailles jalouses ne laissaient voir que les panaches des palmiers à la verdure éteinte.

Chemin faisant, Albert se fit reconnaître de Mlle de Quilliane, lui rappelant qu'il l'avait vue plusieurs fois chez la marquise, à l'âge des dernières robes courtes.

—Je m'en souviens, dit la jeune fille. Mon frère vous aimait beaucoup.

—Et je l'aime, pardieu ! bien encore, fit Christian dont la main, par un élan brusque, chercha celle d'Albert. Voilà ce que c'est que de ne pas se voir souvent. Rien ne conserve autant l'amitié. Dis donc, Thérèse, si nous invitons à dîner ce cholérique en rupture de lazaret ?

—Nous vous invitons, monsieur, c'est indiqué. J'espère que vous n'avez pas d'engagements antérieurs.

—Non, mademoiselle, dit Albert en souriant, je n'ai pas d'engagements. Mais je n'ai pas d'habit non plus, et je sais qu'ici l'étiquette règne en maîtresse pendant l'hiver.

—Pas d'habit, répéta le marquis en levant les yeux au ciel. Tu vas nous couvrir de honte aux yeux de mistress Crowe.

—Qu'est-ce que c'est que mistress Crowe ?

—L'ange gardien de cette jeune personne ici présente, ou, pour parler le langage d'ici-bas, sa dame de compagnie. Ma tante de Chavarnay l'a choisie de sa main; catholique irlandaise, cela dans l'intérêt du salut de ma sœur, mûre et peu séduisante, ceci dans l'intérêt du mien. Elle quittait, en entrant chez nous, la maison

d'un pair d'Angleterre possédant trois filles, mariées aujourd'hui, qui avaient chacune leur attelage de poneys et leurs chevaux de selle. Aussi, elle nous considère comme des mendiants, honorables d'ailleurs. Mais c'est la correction en personne. Un jour, par suite d'un accident de voyage, n'ayant pas de seconde robe pour changer de toilette à l'heure du dîner, elle a retourné celle qu'elle avait sur le dos. Je me hâte d'ajouter que l'effet n'était pas beaucoup moins harmonieux.

—Je ne connais pas d'homme plus injuste que mon frère, dit Mlle de Quillane, lorsqu'il est lancé sur le compte de la pauvre mistress Crowe.

—Si ma sœur exprimait toute sa pensée, elle m'accuserait d'ingratitude. Veuve à dix-neuf ans d'un officier qu'elle avait suivi aux Indes, et qui est mort en y débarquant, il a quelque chose comme une trentaine d'années.....

—Elle le pleure toujours, interrompit Thérèse.

—Parbleu ! en cas de perte ou d'accident, il en est des époux comme des parapluies. Les regrets sont d'autant plus vifs que l'objet avait moins servi. Mais, sans vouloir troubler le défunt dans sa tombe, j'ose dire que sa veuve a un petit sentiment pour moi. Douce Katheen ! (c'est son prénom harmonieux) elle sera ma dernière conquête, la dernière fleur qui aura réjoui mon crépuscule de la discrète caresse de son parfum ! Nous lui ferons chanter ce soir au piano, la romance irlandaise de *la Rose*. Tu verras quel regard elle me jette. Mais tu sais, pas de concurrence déloyale !

—Sois tranquille. Je ne m'embrase pas si vite.

—Ah ! oui, j'oublais... D'ailleurs elle te trouvera mal élevé. D'après elle, aucun Français ne sait se comporter correctement à table. Il y a quinze jours, Villemoison, la ^eur des pois du club, est venu dîner chez nous, de passage ici. Après son départ, mistress Crowe a compté avec nous les fautes qu'il avait faites à table, en mangeant son potage, en coupant sa viande, en remplaçant son verre, en accomplissant les dernières ablutions. Dix-sept ! pas une de moins. S'il avait entendu la critique, il en serait mort de chagrin.

Mlle de Quillane, toute heureuse de voir son frère si gai, ne le quittait pas de ses grands yeux bleus, où brillait une flamme tendre. Quand la voiture s'arrêta, elle dit en s'appuyant légèrement sur la main qu'Albert lui tendait :

—Vous avez donné plus de gaieté à mon frère, en une demi-heu-

re, que je ne lui en donne pendant un mois. Mon pauvre Christian! . . .

Le marquis expliquait des ordres à son cocher; il n'entendit pas la réflexion.

—Tu entres avec nous? dit-il en rejoignant son ami.

—Non. Puisque mistress Crowe est si difficile, je rentre à l'hôtel m'habiller autant que le comportent mes moyens actuels. En même temps j'achèterai une coiffure plus civilisée. A tout à l'heure, mademoiselle.

Un âne passait à vide, sur la chaussée, Albert l'arrêta d'une main et l'enjamba d'un mouvement facile.

—Toi connaître l'hôtel Shepherd? demanda-t-il à l'ânier.

—Hôtel Chébah? Moi connaître, tehéhélébi.

Et le trio partit au galop.

—Voilà un homme heureux! soupira Quilliane en le regardant s'éloigner. Vigoureux, dispos et de longue années devant lui.

—A-t-il encore ses parents? questionna Thérèse.

—Non. Il est tout seul au monde. Mais quand on possède la santé. . . .

Avec un mouvement d'épaules il rentra dans la maison, sans voir le regard attristé de sa sœur.

LÉON DE TINSON.

(A suivre.)